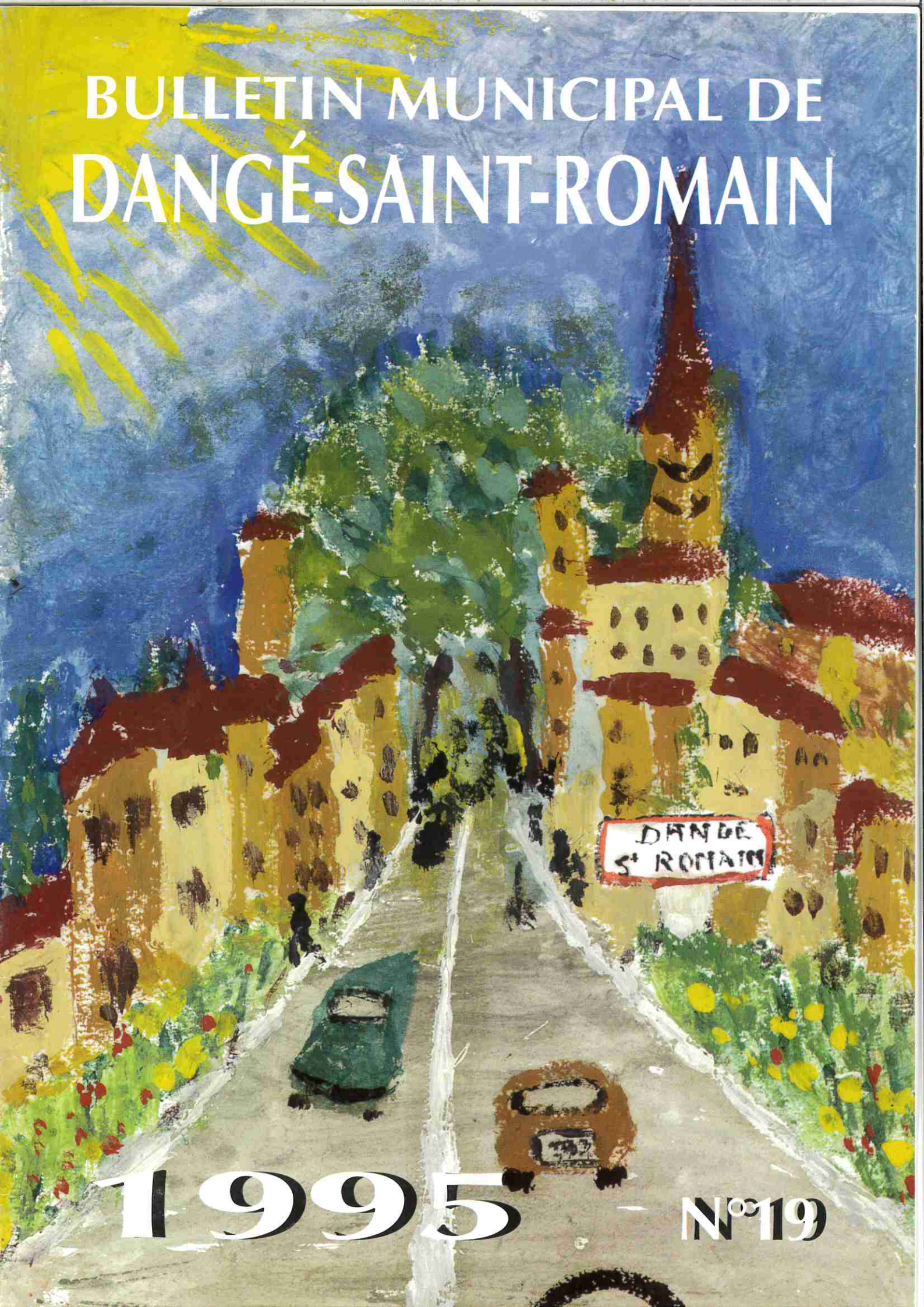


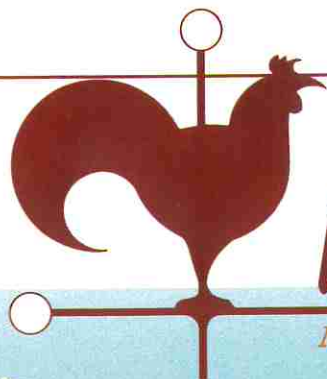
# BULLETIN MUNICIPAL DE DANGÉ-SAINT-ROMAIN



1995

N°19





*les belles toitures*

*Marque Déposée*

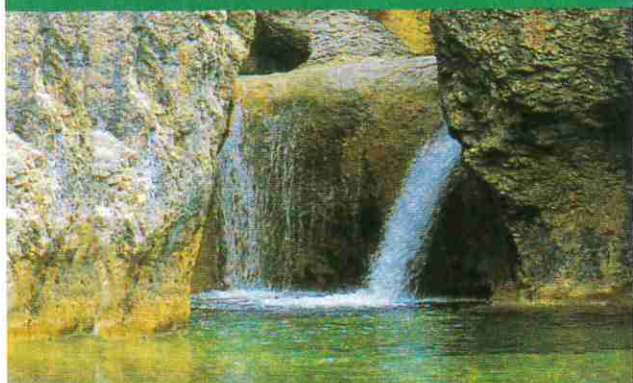
**Ets GAUVRIT et Fils sarl**

6, allée des Fougères 86220 DANGÉ-SAINT-ROMAIN  
Tél. : 49 85 64 40 - Télécopie : 49 86 48 23

**CHARPENTES - COUVERTURES - ZINGUERIE  
MENUISERIE - DÉMOUSSAGE**

EPARGNE PLACEMENT

**AXA Assurances :**  
*le choix pour vos placements  
financiers*



Votre Agent Général AXA Assurances dispose d'une gamme de produits de placement adaptés aux besoins de chacun. Il s'engage à toujours vous conseiller sur la formule la plus conforme à vos exigences et aux objectifs qui vous sont propres.

**AGENCE**

**RENOUX**

48, avenue de l'Europe  
86220 DANGÉ-ST-ROMAIN  
Tél. 49 86 40 05  
Fax. 49 86 32 06







# Ets BRION-CAPEL

PLOMBERIE - DEVIS GRATUIT

CHAUFFAGE FUEL - BOIS - GAZ - TOUT A L'ÉGOUT - POMPES

30, rue Carnot DESCARTES 47 59 71 89

## BULLETIN MUNICIPAL DE DANGÉ-SAINT-ROMAIN

1995

Rédaction  
Documentation  
Diffusion

Mairie de  
Dangé-St-Romain

Diffusion gratuite  
EDITION PUBLICITE  
Réalisation Technique



EDITIONS  
MUNICIPALES  
DE FRANCE

142, av. Henri Barbusse  
93141 BONDY CEDEX  
Tél. 16 (1) 48 48 70 70  
Fax. 16 (1) 48 48 83 21

Imprimerie spéciale des E.M.F.  
Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 1996

## SOMMAIRE

- Le mot du Maire ..... 3
- Le clin d'œil de la rédaction ..... 4
- Le pont entre Saint-Romain et Dangé ..... 5
- Finances ..... 7
- Bâtiments : construction, restauration et projets ..... 8
- Environnement : Didier le jardinier aime son métier ..... 10
- Assainissement : raccordement et traitement des eaux usées ..... 11
- Animations culturelles 1995 ..... 12
- Relations jeunesse : une nouvelle commission ..... 14
- Enseignement ..... 14
- Voirie : ces petits chemins ..... 15
- Connaissons mieux le rôle du C.C.A.S. .... 16
- Sports : 12 sections sportives à votre disposition ..... 17
- Jumelage : quoi de neuf ? ..... 18
- O.T.S.I. : le point avec la Présidente ..... 18
- Etre commerçant aujourd'hui à Dangé-St-Romain ..... 19
- Liste des associations ..... 19
- Liste et fonctions du personnel communal ..... 20
- Les responsables de commission et leur équipe ..... 20
- Distinctions ..... 21
- Etat civil : naissances, mariages, décès ..... 23
- La vie religieuse ..... 23
- Horaires S.N.C.F. .... 24
- Le jeu des 7 erreurs : Etes-vous observateur ? ..... 3<sup>ème</sup> couverture



**FOURNITURES - POSE - GAINES DE VENTILATION**  
**TÔLE GALVA SPIRAL INOX**

Z.A. de Buxières 86220 DANGÉ-ST-ROMAIN  
Tél. : 49 86 48 46 - Fax : 49 86 30 60

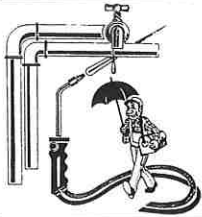


**1<sup>ère</sup> CHAÎNE EUROPÉENNE D'OPTICIENS-LUNETIERS**  
**Jacques DEMON**

Opticien diplômé d'état et C.N. Arts et Métiers Paris

**L'ami de vos yeux**

67, rue Bourbon - 86100 CHATELLERAULT - Tél. 49 21 21 80



**Francis RABUSSEAU**

86220 PORT DE PILES *Devis gratuits*

**Renseignements : ☎ 49.85.99.70**

*Toutes installations,  
entretien et dépannages.  
Plomberie,  
Chauffage toutes énergies,  
Sanitaire, Installation gaz, Pompe,  
Ramonage, Tout à l'égout, etc...*

**AUTO-ÉCOLE N. Brunet**

**UN PLUS** : ASSISTANCE D'ENSEIGNEMENT DU CODE  
PAR ANIMATION VIDÉO

*Conduite accompagnée à 16 ans et traditionnelle*

**STAGES CODE**

4, avenue de l'Europe (R.N. 10) DANGÉ ☎ **49 86 40 10**



**SOTRAA**  
TRANSPORTS



122, Route  
NATIONALE 10  
86220 DANGE-SAINT-ROMAIN  
Tél. 49 86 40 46 - Fax. 49 86 39 16



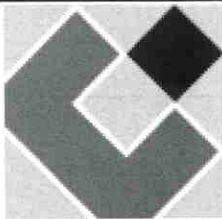
**BONMORT SARL**

*LES GROUAIS DE RIGNY*

37160 DESCARTES - Tél. 47 92 43 94

Fax. 47 92 44 77

LIGNES ÉLECTRIQUES  
ÉCLAIRAGE PUBLIC - TRAVAUX PUBLICS



**ETS RABUSSEAU**

Z.A. Les Ormes - 86220 LES ORMES

☎ 49 85 60 62

QUINCAILLERIE  
BRICOLAGE  
JARDIN  
ART DE LA TABLE  
MENAGER  
DECORATION



**BATEAUX Archambault**

**BATEAUX - REMORQUES - PIÈCES POLYESTER**

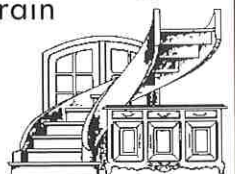
86220 DANGÉ-SAINT-ROMAIN FRANCE  
Tél. 49 86 40 67 - Fax. 49 86 42 58

**MENUISERIE - EBENISTERIE**

Escalier - Agencement Cuisine - Magasin  
Mobilier style et contemporain

**ROGEON Hugues**

8 bis, route de Vaux  
86220 DANGÉ-SAINT-ROMAIN  
Tél. 49 86 40 68 - Fax. 49 86 46 69





# LE MOT DU MAIRE



L'année 1995 a été celle de l'élection municipale. Pendant les mois précédant celle-ci, la loi interdisait à l'équipe sortante de faire état de son bilan et de ses projets dans un bulletin municipal pour cause de "propagande" éventuellement abusive...!

L'élection est désormais chose faite ; l'information est à nouveau autorisée et est réellement nécessaire si l'on en juge par le nombre de "faux-bruits", pas toujours innocents, qui circulent, tant sur les travaux en cours que sur les projets à venir et sur leur financement.

Aussi, il semble utile de redéfinir et chiffrer les grands axes des actions sur lesquelles vos élus se sont engagés jusqu'à l'an 2000.

Tout d'abord l'assainissement : les travaux de remplacement du réseau et de remise aux normes ont déjà commencé. Ils se poursuivront en 1996 (rue Saint-Romain) et en 1997 (rue du Collège). Le montant total de ces travaux se situera entre 4,5 MF et 5 MF, subventionnés à 35% par le Département.

Ensuite, la refonte complète du Centre-bourg : élargissement de la rue Jules Ferry avec voie piétonne parallèle, création d'un marché et d'un jardin public sur l'emplacement de la "propriété Moreau", réaménagement de la place de la Promenade et, enfin, de l'avenue de l'Europe. Ces travaux débiteront en 1996 pour se terminer en 1999.

L'ensemble représentera un investissement se situant entre 10 et 12 MF financés sur les fonds propres de la commune et par des subventions.

Parallèlement à ce vaste projet, seront consacrés, d'ici à l'an 2000 :

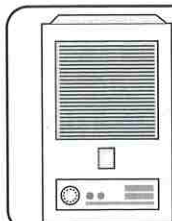
- 3,5 MF aux bâtiments,
- 3,5 MF à la voirie,
- 1,25 MF à la rénovation et à l'équipement des écoles,
- 1,5 MF à l'équipement en matériel de la commune,
- 2,5 MF à la construction d'un nouveau bâtiment au centre aéré.

L'ensemble de ces projets représente un investissement d'environ 25 MF, entièrement assuré par autofinancement et subventions.

Enfin, la construction de la nouvelle trésorerie donnera lieu à un emprunt de 2,2 MF dont les annuités seront couvertes de moitié par les loyers versés par l'Administration.

L'année 1996 verra donc le début de ces travaux qui transformeront notre commune et notre cadre de vie. Je souhaite qu'elle soit pour vous tous, malgré les problèmes qui préoccupent notre pays, une année d'espoir, paisible, prospère et heureuse.

R. Stanghellini



**PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE FIOUL - GAZ - BOIS**

**L'Entreprise Pelletier Frères**

**25, rue Pierre Ballue - 37160 DESCARTES - Tél. 47 59 71 42**

## Le clin d'œil de la rédaction

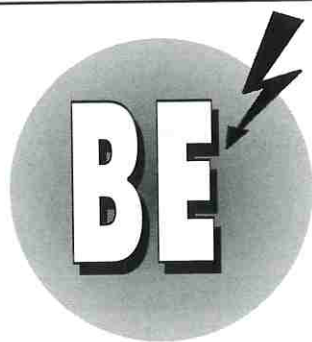


Le savez-vous ? Ce modeste ouvrage est l'oeuvre de l'équipe de la commission Accueil et Communication dont l'un des rôles est d'informer les administrés sous le contrôle du Maire et de ses adjoints. Ce sont ces mêmes personnes qui réalisent pour vous les lettres municipales et le Guide Pratique. Nous pensons utile de vous informer qu'en 1996 vous recevrez deux lettres (l'une en avril/mai, l'autre en octobre) et que le Guide Pratique sera réactualisé et distribué gracieusement dans chaque boîte aux lettres. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires ou à nous écrire pour des suggestions. Non seulement nous apprécierons votre démarche, mais cela nous aidera à mieux vous informer.

Michelle de Borde

En couverture, Dangé-St-Romain, vu par Nicolas, 12 ans, à qui nous adressons nos félicitations et nos remerciements.

*La rédaction informe les aimables annonceurs de ce bulletin, qu'elle ne peut être tenue responsable des erreurs éventuelles dans leurs insertions publicitaires pour lesquelles ils reçoivent un bon à tirer qu'ils doivent retourner à l'imprimeur pour accord.*



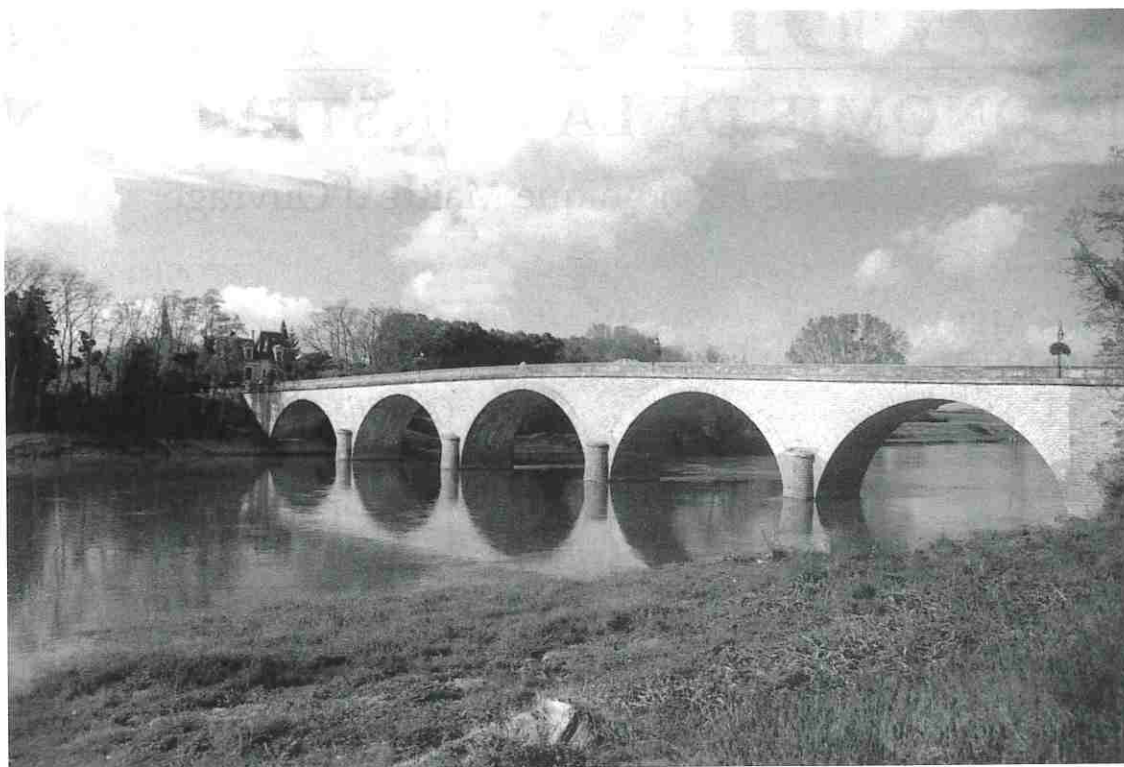
# SARL BINET ELECTRICITE

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE  
ÉLECTROMÉNAGER - DÉPANNAGE  
TV ANTENNE SATELITE

1, rue du Pont aux Halles - LES ORMES - 86220 DANGÉ-ST-ROMAIN  
Tél. : 49 85 64 39 - Fax : 49 85 22 36



# Le Pont entre St-Romain et Dangé



**A**utrefois pour aller de St-Romain à Dangé, il fallait emprunter le bac du passeur, ce qui n'était pas toujours agréable ni sans danger.

Dès 1833, on pense à établir un pont entre les deux villages, mais l'argent manque et il faudra attendre longtemps sa réalisation.

En 1852, le problème paraissant insoluble, le Maire, Monsieur Hérault, a une idée pour le moins originale pour trouver l'argent nécessaire : faire une loterie au capital de 250 000 F moyennant une émission de 250 000 billets à 1 F. Sur le capital ainsi récolté, 85 000 F seraient employés en lots, le reste servirait à construire le pont et une salle d'asile contenant une école de religieuses et quatre lits pour les malades pauvres. Ce projet astucieux fut soumis à l'approbation des autorités administratives mais ne fut jamais exécuté.

De plus en plus, les gens souhaitaient se déplacer facilement en toutes saisons ; le chemin de fer apportait la vie, le rêve et facilitait le commerce. Saint-Romain désirait fortement ce pont qui lui permettrait de participer au "progrès". La Compagnie des Chemins de Fer d'Orléans ouvrit son escarcelle et fut suivie par quelques particuliers riches propriétaires domiciliés à St-Romain. On obtint des subventions et le 2 juin 1857 la première pierre fut posée par Monsieur Morandière, ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, «enfant de notre localité et en même temps sa gloire» en présence de nombreuses personnalités. Selon les discours officiels, on devait à Monsieur Morandière «l'idée, les études et les plans acceptés au ministère comme type pour la construction de travaux analogues» (sic) ainsi que de confortables subventions.

La construction du pont, si longuement préparée, fut rapidement exécutée : le 27 septembre 1858, les deux villages enfin réunis fêtaient l'ouverture du pont. C'était un pont à péage. Les gens qui l'utilisaient, durent s'en acquitter très exactement jusqu'au 1er juillet 1886.

C. Champion

Sources : Délibérations du Conseil Municipal de St-Romain et de Dangé.

Merci à Madame Champion pour ses recherches sur notre cher vieux pont !



**GROUPAMA**  
CENTRE-ATLANTIQUE

**ASSURANCE - ÉPARGNE - RETRAITE**

Janine ZICARO & Marie-Claire ARNAULT  
9, rue St-Romain 86220 DANGÉ-ST-ROMAIN

**GROUPAMA ASSURE, ASSISTE, FINANCE** ☎ **49 86 39 58**

# CABINET MIT

## ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION

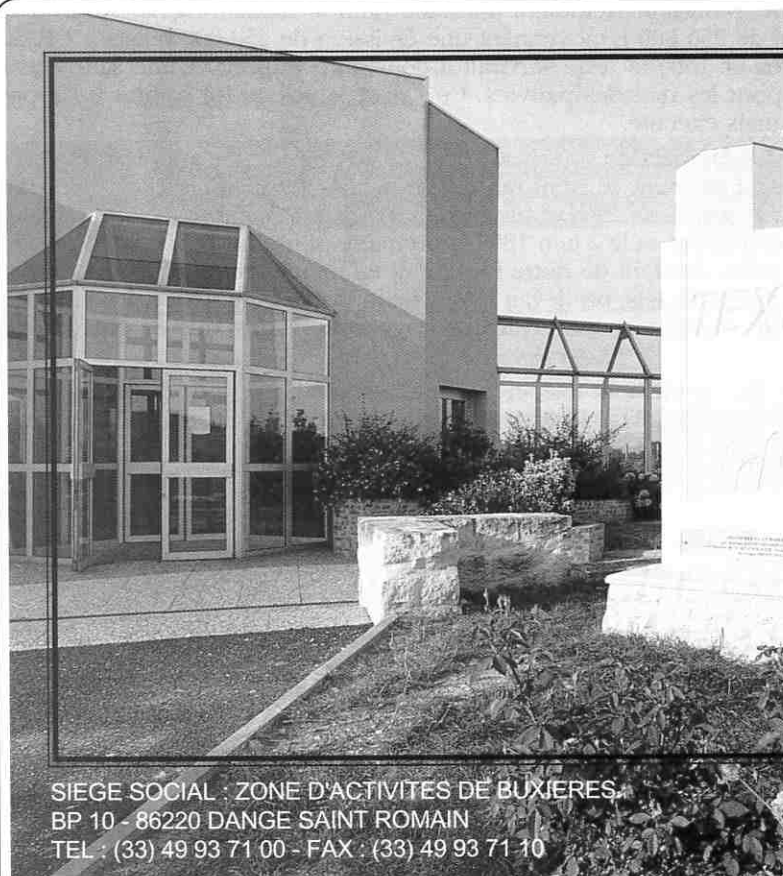
Assistance Économique Maître d'Ouvrage

Jacques MIT  
Qualifié OPQTECC-EI

Pierre MIT  
Diplômé EIFAC  
Qualifié OPQTEC-EI-CC-AMO

Membres de l'UNITEC

23, rue du Collège - BP 11 - 86220 Dangé-Saint-Romain  
Tél. : 49 86 40 89 - Fax : 49 86 38 81



# Texel

## A DANGÉ ST ROMAIN

nous élaborons  
les Saveurs de  
l'Alimentation  
de demain

 **TEXEL**  
GROUPE RHÔNE-POULENC

SIEGE SOCIAL : ZONE D'ACTIVITES DE BUXIERES  
BP 10 - 86220 DANGE SAINT ROMAIN  
TEL : (33) 49 93 71 00 - FAX : (33) 49 93 71 10

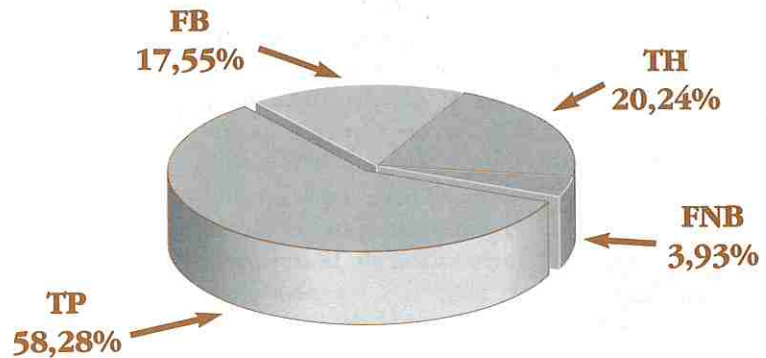
INNOVEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

M.B.&A





# Les Finances



## PRODUITS DES IMPOTS :

### • Taxe d'Habitation (TH) :

Taux 94 :	10,22
Taux 95 :	10,32
Produit :	1 165 128

### • Foncier Bâti (FB) :

Taux 94 :	10,71
Taux 95 :	10,82
Produit :	1 009 939

### • Foncier Non Bâti (FNB) :

Taux 94 :	29,79
Taux 95 :	30,09
Produit :	226 277

### • Taxe Professionnelle (TP) :

Taux 94 :	9,07
Taux 95 :	9,16
Produit :	3 354 019
<b>TOTAL :</b>	<b>5 755 363</b>

## BUDGET D'INVESTISSEMENT :

### RECETTES

Libellé	Budget Primitif	Décision modificative	Total
Excédent	829 850		829 850
Autofinancement	3 550 000		3 550 000
Autres recettes	1 217 000	+ 50 000	1 267 000
	<b>5 596 850</b>	<b>50 000</b>	<b>5 646 850</b>

### DÉPENSES

Libellé	Budget Primitif	Décision modificative	Total
Frais intercommunaux	333 000		333 000
Capital des Emprunts	923 850		923 850
Programme matériel	350 000	+ 50 000	400 000
Programme voirie	1 355 000		1 355 000
Programme bâtiment	2 580 000		2 580 000
Divers	55 000		55 000
	<b>5 596 850</b>	<b>50 000</b>	<b>5 646 850</b>

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT :

### RECETTES

Libellé	Budget Primitif	Décision modificative	Total
Produits de l'exploitation	905 000		905 000
Produits domaniaux	312 000		312 000
Produits financiers	15 000		15 000
Recouvrement subventions	414 000		414 000
Dotation globale fonction.	2 850 000		2 850 000
Impôts indirects	143 000		143 000
Contributions directes	6 496 071		6 496 071
Produits antérieurs	115 929		115 929
	<b>11 251 000</b>		<b>11 251 000</b>

### DÉPENSES

Libellé	Budget Primitif	Décision modificative	Total
Denrées et fournitures	430 000		430 000
Frais de personnel	2 970 000		2 970 000
Impôts et taxes	43 000		43 000
Travaux et services extérieurs	1 373 000		1 373 000
Participations	1 134 000		1 134 000
Subventions	235 000	+ 10 000	245 000
Gestion générale	651 000	- 20 000	631 000
Frais financiers	855 000		855 000
Charges antérieures	10 000	+ 10 000	20 000
Prélèvement pour Dév. Inv.	3 550 000		3 550 000
	<b>11 251 000</b>	<b>0</b>	<b>11 251 000</b>

## EN BREF POUR 1995

L'année 1995 a été marquée par une augmentation de 5% des dépenses de fonctionnement essentiellement due à la croissance des frais de personnel (+ 8,79%).

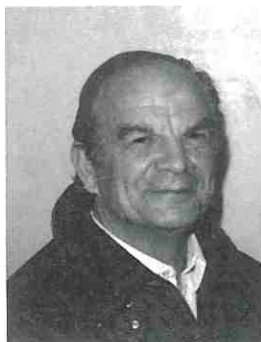
L'encours de la dette est en constante diminution, la commune n'ayant, pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, **souscrit aucun emprunt pour ses investissements.**

L'endettement n'est donc plus que de 555 F par habitant pour un niveau d'investissement sensiblement égal à celui de l'an dernier.

G. Arnault  
*Adjoint au Maire,  
Responsable de la Commission  
des Finances*



# Bâtiments : construction, restauration et projets



■ **Guy Champion, vous êtes 1<sup>er</sup> adjoint et responsable de la commission des bâtiments. A ce double titre, nous aimerions faire le point avec vous, sur les bâtiments de la commune. Parlez-nous de l'agrandissement et de la modernisation de la mairie.**

A l'occasion des récentes élections, l'ensemble de la population

a pu se rendre compte des travaux effectués. Ceux-ci sont maintenant terminés et facilitent grandement le travail du personnel et des élus ainsi que l'accueil des visiteurs. Seul reste à effectuer le classement chronologique réglementaire des archives pour lesquelles un local spécial a été conçu en sous-sol.

■ **Si la mairie s'est embellie, qu'en est-il de la partie arrière qui conduit à la salle municipale ?**

L'environnement immédiat de la mairie s'inscrit dans le cadre du programme dit «Aménagement du Centre-Bourg». L'accès arrière et direct à la salle des mariages sera organisé selon une configuration circulaire qui mettra en valeur le magnolia et permettra une communication esthétique et pratique entre mairie, salle municipale et bâtiment «le Magnolia». Un accès sera réservé aux piétons et des bancs encadrés de verdure apporteront détente et plaisir des yeux. Un accès permettra de regagner la rue Jules Ferry en traversant un vaste espace vert prévu à l'emplacement de la maison qui jouxte l'épicerie GAM. Le plan réduit (page 9) vous donne une idée de ces aménagements.

■ **On parle de travaux au Centre Aéré. Pouvez-vous nous éclairer sur la nature de ces travaux ?**

Après consultation de trois architectes, un projet de création a été retenu. Un bâtiment sera édifié en remplacement de l'actuel «dojo». Cette construction sera réservée à l'usage conjoint du Centre Aéré et des Arts Martiaux. Les travaux débuteront cette année et les normes de sécurité seront adaptées à l'utilisation prévue. Le bâtiment devrait être opérationnel à la rentrée 1996/1997.

■ **Avez-vous des projets en matière de logement ?**

Un effort particulier a été fourni en 95 avec la création de logements rue Ludovic Goulier et aux «Bons Enfants». La commune continuera son action à cet égard dans la mesure des possibilités qui lui seront offertes.

■ **Quelle a été l'intervention de la commune dans les travaux réalisés à Poitouaine ?**

La commune a construit pour Poitouaine, un bâtiment destiné au personnel (douches, vestiaires, cantine) dont une partie est réservée à la maintenance. La mise à disposition a eu lieu en novembre. Cette opération a été réalisée dans le cadre d'un budget dit «d'intervention économique» et n'a aucune incidence sur le budget communal. La société Poitouaine remboursera sous forme de loyer, l'emprunt contracté par la commune pour le compte de l'Entreprise.

■ **Est-il exact qu'il est prévu une nouvelle perception ?**

En effet et elle sera édiflée rue Jules Ferry, près du Crédit Agricole. Elle se situera en retrait de la Banque qui a consenti à rétrocéder une partie de l'arrière de son terrain actuel en échange de l'agrandissement de son parking. Les travaux débuteront au printemps. Le regroupement des bâtiments administratifs (poste, banque, perception) ne peut que simplifier la vie des habitants.

■ **Et ce fameux aménagement du Centre-Bourg ?**

Ce chantier est le plus important que nous aurons à mettre en oeuvre dès ce printemps. Il a été confié en partie à l'A.T.D. (Atelier Technique du Département) et prévoit :

- l'élargissement d'environ 1 m de la rue Jules Ferry doublée d'une allée piétonne (c'est la raison pour laquelle les travaux d'assainissement dans cette rue ont été effectués en laissant un revêtement provisoire),
- un stationnement unilatéral qui permettra une circulation plus aisée en double sens,
- un emplacement réservé aux cars scolaires,
- une restructuration du terrain de la propriété située en face du presbytère qui appartient à la commune, avec un espace vert, public,
- une allée piétonne qui desservira les sites administratifs en harmonie avec le récent aménagement du pourtour de l'église St-Pierre,
- l'aménagement de la place de la Promenade avec parking et dont les accès nord et sud sont, au moment de cet entretien, à l'étude.

Des délibérations municipales seront prises au vu des projets qui seront soumis par les maîtres d'oeuvre.

Un doute subsiste pour la R.N. 10 dont l'aménagement est conditionné par la mise en place du Rond-Point Sud. A ce sujet, je pense utile de préciser que malgré des promesses de crédit confirmées par la Préfecture, la DDE n'a, à ce jour, été informée d'aucun déblocage de fonds.

*Merci, Monsieur Champion, pour ce tour d'horizon des bâtiments. Votre commission ne manquera pas de travail dans les mois qui viennent.*



## Menuiserie Serge POINTREAU

ESCALIER - CUISINE SUR MESURE - MENUISERIE BOIS - P.V.C. ALU  
DOUBLE VITRAGE - RENOVATION

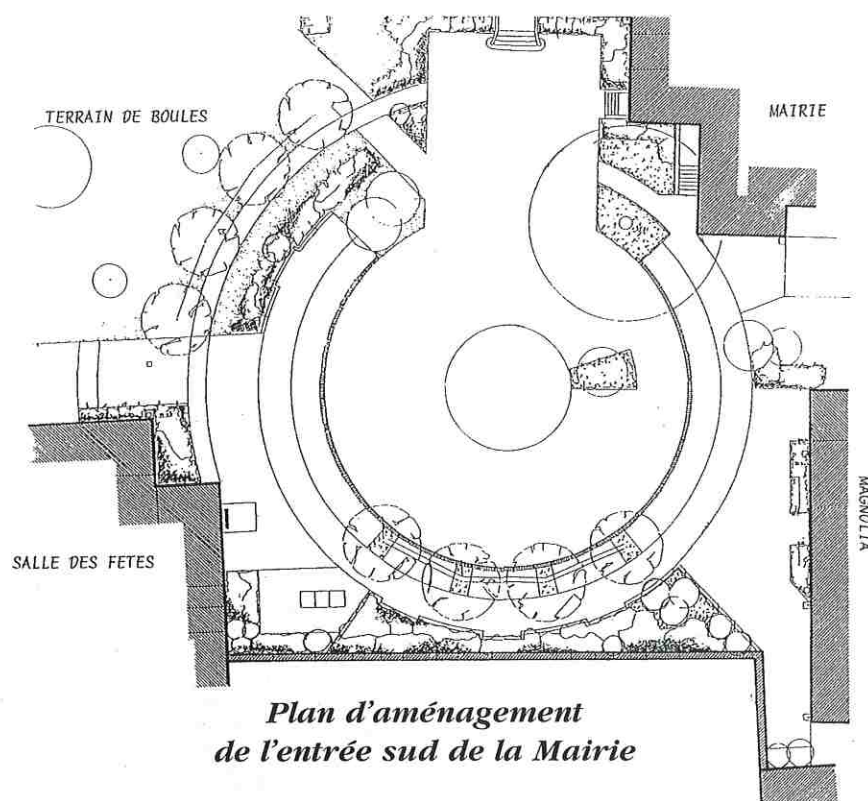
6, rue de Buxières - 86220 DANGÉ-SAINT-ROMAIN

Tél. 49 86 30 37 (Heures des repas) - Tél. Atelier : 49 85 60 68





*Perron, salle du Conseil Municipal et des Mariages*



*Plan d'aménagement  
de l'entrée sud de la Mairie*

# LOISEAU et Cie



**PLOMBERIE - SANITAIRE**  
 PLANCHER CHAUFFANT  
 BASSE TEMPERATURE  
 RECUPERATEUR DE CHALEUR

**INSTALLATION**  
 RENOVATION  
 CUISINE  
 SALLES DE BAINS

**CHAUFFAGE GAZ - FUEL - BOIS**

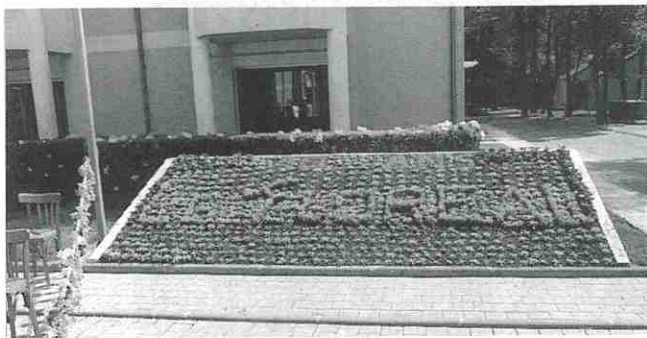
**DEPANNAGE**



Magasin : 29, avenue Jean Jaures B.P. 345  
 86103 CHATELLERAULT CEDEX - Tél. 49 21 10 47 - Fax. 49 02 79 70



# Didier le jardinier aime son métier



**N**ous sommes tous plus ou moins jardiniers du dimanche mais... fleurir harmonieusement une commune, c'est une autre affaire :

• **Didier GUEDON, depuis combien de temps êtes-vous responsable du fleurissement de Dangé-St-Romain ?**

Depuis 1987.

• **Quelle est la tâche saisonnière qui prend le plus de temps ?**

Ce sont les plantations et l'arrosage qui, lui, dépend des caprices de la météo. La taille des mosaïques est également longue et minutieuse pour conserver l'exactitude du motif. Il faut, au départ, bien choisir des plants nains à feuillage et jouer avec les coloris. Par principe, la nature reprend toujours ses droits il faut donc bien délimiter son motif principal et veiller à ce que son entourage ne l'envahisse pas.

• **En gros, combien de plants divers représentent le fleurissement de la commune ?**

Entre 5 et 6000 en hiver et de 10 à 12 000 en été. A titre indicatif, j'en utilisais environ 300 en 1987.

Une grande quantité est utilisée pour les mosaïques qui demandent une grande densité au m<sup>2</sup> pour un résultat satisfaisant. Nous essayons d'utiliser des végétaux originaux et il n'est pas rare que des passants s'arrêtent pour en demander le nom et les caractéristiques.

• **La météo a-t-elle été clémente en 95 ?**

Des gelées tardives ont retardé nos travaux mais un automne exceptionnel a permis de rattraper les trois mauvaises premières semaines de juin.

• **Quel est le secret de l'écusson végétal que vous avez réalisé près de l'église St-Pierre ?**

Ce n'est pas à proprement parler un secret car c'est une technique professionnelle relativement classique. Le

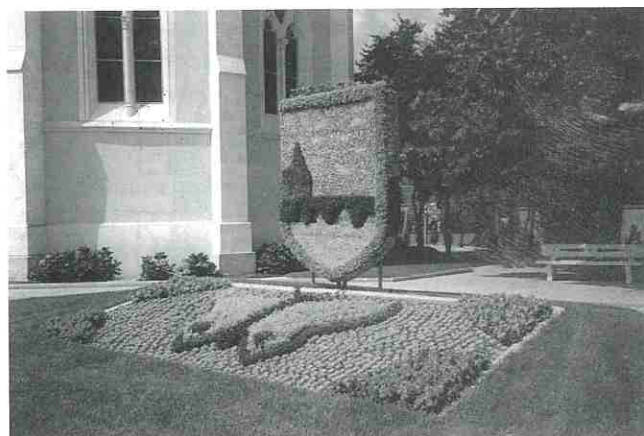
principe de base est une armature métallique avec structure grillagée permettant une retenue de terre avec ouate synthétique hydrophile. Ce qui est original c'est sa position verticale qui est rarement réalisée et rend la plantation et le choix des végétaux délicats. Mon secret, c'est la nature du terreau léger spécial utilisé et dont les caractéristiques chimiques sont particulières.

• **1996 verra-t-il une autre invention de votre cru ?**  
Sans doute, mais là aussi top secret...

J'ai une étude en cours à soumettre à l'approbation de la responsable de l'Environnement - Madame Cheymol et au Conseil Municipal pour son appui budgétaire. J'ai bon espoir car le coût serait raisonnable et les remarques aimables des passants locaux ou hors commune sur le fleurissement du village m'encouragent. Nous avons même reçu des lettres de félicitations à la mairie.

• **Dangé-St-Romain a gagné un prix au concours des villages fleuris de France. Que représente pour vous cette récompense ?**

C'est la réussite d'un travail fait avec application et amour. Cela valorise un poste qui n'est pas seulement celui d'un jardinier communal mais aussi un emploi créatif. Je suis heureux que les responsables municipaux me permettent de m'exprimer et me fassent confiance. Ils savent que j'assure le fleurissement de la commune de bout en bout ; du dessin en passant par la construction des armatures jusqu'à la réalisation et à l'entretien. Lorsque Dangé-St-Romain est récompensé, c'est un peu un cadeau que je reçois aussi.



## LES 10 PREMIERS GAGNANTS DU CONCOURS 1995 DES MAISONS FLEURIES

M. et Mme LECOQ Eliane 32, rue du Collège

M. et Mme CHANTECLAIR Pascal 37, rue du Collège

M. et Mme PION Janine 10, avenue de l'Europe

M. et Mme GERME Edgard Rue G. Malbrant

M. et Mme BOUTET Raymonde Les 3 Moulins

M. et Mme GANDOIN Nicole 4, route du Rond

Mme MENARD Jacqueline 44, route de Descartes

M. et Mme CHAVASSEAU Eugène 7, La Grenouillère

M. et Mme RECOUPE Josiane 26, rue J. Ferry

M. et Mme GOMES Christian 17, rue J.B. Jouandard

Nous remercions les 18 autres personnes inscrites, pour leur effort de fleurissement qui contribue à l'embellissement de notre commune.



M.B. Cheymol  
Responsable de la Commission Environnement



# Raccordement et traitement des eaux usées

**M**ichel Touzalin, vous avez la charge ingrate de régler les problèmes dits «d'assainissement». Il nous semble important d'aborder divers aspects d'un service qui concerne tous les administrés.

• **Tous ces travaux et leurs nuisances rue Jules Ferry, rue de la Gare, rue Justin Pachet, pourquoi ?**

Ce sont les premières rues qui ont été assainies dans les années 60 en réseau unitaire. Une réfection et une remise aux normes s'imposaient pour la sécurité et le confort des usagers. Nous attendons de ces travaux un meilleur fonctionnement de la station d'épuration aujourd'hui saturée. Ce nouvel aménagement limitera les quantités de rejets en direction de la station.

• **Ainsi, la capacité de l'installation de traitement des effluents est insuffisante ?**

En effet, il y a un problème de traitement des effluents à la station. Nous donnons donc la priorité absolue à la mise en conformité du réseau dont je viens d'évoquer les conséquences positives. Cette opération se poursuivra rue de St-Romain et pour les écarts qui sont en réseau unitaire

• **Les habitants ne font pas toujours la distinction entre la taxe de raccordement et autres taxes. Rappelez-nous ce qu'il en est ?**

Lorsqu'un usager désire bénéficier d'un raccordement communément appelé «tout à l'égout» il doit en faire la demande à la CISE qui, à l'enregistrement de cette demande et en confirmant son acceptation, réclame le règlement d'une taxe dite de branchement (de l'ordre de 6500 F pour une longueur forfaitaire de 5 m).

Les travaux étant réalisés, le bénéficiaire doit alors s'acquitter d'une taxe dite de raccordement dont il est redevable à la commune (environ 5000 F). A noter qu'un paiement échelonné peut se négocier.

Les dispositions d'assainissement auxquelles se réfère la commune répondent aux articles 34, 35-1 et 39 du code de la santé publique qui précise : «que lors de la construction d'un nouvel égout... la commune peut exécuter d'office les parties des branchements situées sous la voie publique» et d'autre part que «tous les ouvrages nécessaires pour amener les eaux usées à la partie publique du branchement sont à la charge exclusive des propriétaires... ». D'ailleurs l'article 39 du règlement sur l'assainissement adopté le 10 mars 1989 par le Conseil Municipal donne le droit au service d'assainissement de vérifier la conformité des installations intérieures avant tout raccordement. Les riverains concernés par les travaux réalisés ont tous reçu une lettre explicative de la mairie.

• **Vous êtes un agriculteur confirmé et soucieux des problèmes de rejets. Que répondez-vous aux personnes qui s'inquiètent de la pollution des nappes phréatiques. Y a-t-il abus d'engrais chimiques ?**

En ce qui concerne notre commune et pour en avoir parlé avec d'autres agriculteurs, je peux vous dire qu'il n'en est rien. Ceci pour une raison non seulement de conscience du monde agricole mais parce que les engrais chimiques sont très onéreux. Les agriculteurs ne peuvent pas se permettre de gaspiller un des outils majeurs de leur rentabilité.



LAIT U.H.T.  
BEURRE,  
FROMAGES  
DE VACHE,  
FROMAGES  
DE CHEVRE...



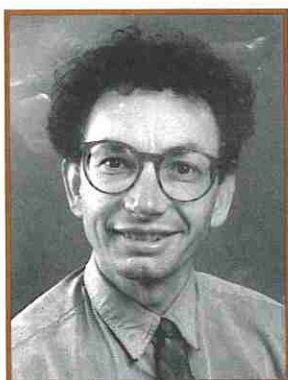
**Au pays de tous les plaisirs**

POITOURAINE  
OFFRE CINQ  
GRANDES  
MARQUES

AU PALAIS DE TOUS  
LES GOURMANDS



# Animations culturelles 1995



## JANVIER

La Commission Culturelle et l'Office de Tourisme ont récompensé les lauréats du Concours de dessins organisé pour Noël. Les enfants, en effet, avaient été invités, dans leur école respective, à dessiner sur le thème de Noël dans le monde.

Les Vendredis de L'Histoire ont rythmé les mois de Janvier, Février, Mars, Avril :

«Les combats sur la Creuse en Juin 1940» par le Général Prieur

«Robespierre» par Dominique Rondelot

«Les conséquences matérielles et sociales des guerres de Vendée» par Yvette Maréchal

«St-Romain au 19<sup>e</sup> siècle à travers les délibérations du Conseil Municipal» par Colette Champion.

## JUIN

Fête de la Musique, avec la participation de la Chorale, de l'Union Musicale et de l'Ecole de Musique.

## JUILLET

Festivités du 14 Juillet

- Envol de pigeons
- Apéritif-concert, animé par l'Union Musicale
- Feu d'artifice et pyromélogie sur le thème de la Nature.

## OCTOBRE

Le Temps des livres animé par Monique Chaussé et une équipe de lecteurs a proposé :

- une exposition sur le thème de «Dangé-St-Romain, d'hier à aujourd'hui»
- des activités pour les enfants : théâtre d'images et atelier-bricolage à partir de légumes
- une soirée - théâtre, avec le groupe de Leigné-sur-Usseau : «Rosaloué»

## NOVEMBRE

La Semaine Musicale, pour son quatrième anniversaire, s'est développée :

- L'Ensemble Instrumental de l'Union Musicale de Dangé-St-Romain  
«Du Baroque au Romantisme»
- L'Ensemble Bernard Trémolières  
«Quatuors de Mozart»
- Charles Bellonzi and Friends  
«Soirée Jazz»
- L'Ensemble Mensa sonora  
«Concert Vivaldi et Muffat»

Dominique Guérin a clôturé la semaine par une exposition d'instruments anciens et modernes avec vidéo et démonstrations.

## DECEMBRE

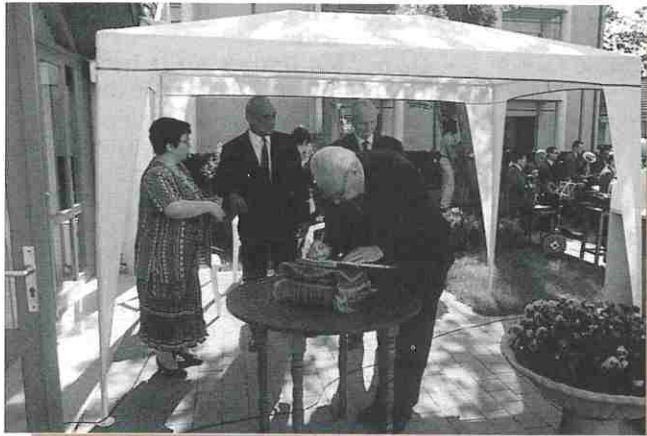
Animations de Noël :

- décorations
- animations sonores
- concours de dessins pour les enfants

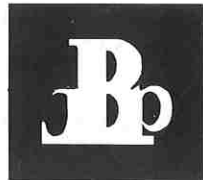
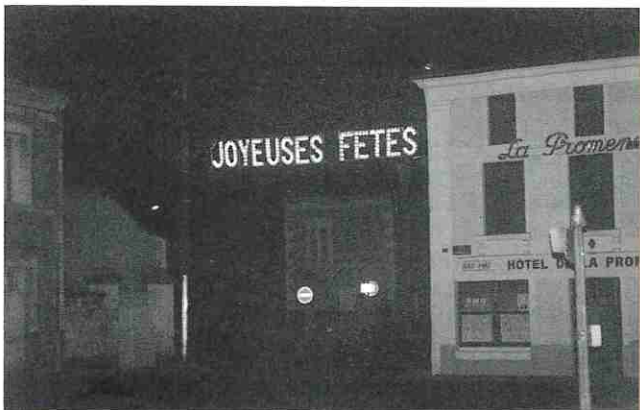
**La Commission Culturelle reste à l'écoute de toutes les propositions des Dangéens, de toutes les idées, de tous les projets pouvant apporter une qualité de vie, dans la fête et la réunion de tous les talents.**







**"10ème anniversaire du Floréal en Mai 95.  
M. MONORY, Président du Sénat, a tenu à assister à  
cette manifestation et à signer le livre d'or en présence  
de Mme RAPPY, Directrice du Floréal et du Docteur  
STANGHELLINI, Maire de Dangé-St-Romain."**



PEINTURE - LAQUE  
PATINE - VITRERIE  
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS  
**Jean-Pierre BASTARD**

4, rue de Mamer - DANGÉ-ST-ROMAIN - TÉL. 49 86 36 02

## Au Trésor Public de Dangé-Saint-Romain

**Jean Baudeau, Conseiller en épargne**  
Vous propose les meilleurs placements  
et peut vous faire payer moins d'impôts !  
13, rue de la Gare **TÉL. : 49 86 40 36**

BAR - TABAC

## La Terrasse

Journaux - Salle de Billard  
Articles de Pêche

F. Malbrant

86220 DANGÉ-ST-ROMAIN 49 86 41 25



## Magasin Nelly Moreau



- CONFECTION
- LINGERIE
- MERCÉRIE
- CADEAUX LAYETTES
- OUVRAGES DAMES

8, av. de St-Romain  
86220 DANGÉ-ST-ROMAIN  
49 86 43 15



## SARL GARAGE ORY

Agent Citroën

Réparations véhicules toutes marques  
Vente véhicules neufs et d'occasion

DANGÉ-ST-ROMAIN

☎ 49 86 42 76



Société d'assurance mutuelle à capital variable  
Entreprise prise en charge par le Collège des Assurés

## Jean-Marie BONNISSOU

AGENT GENERAL

Toutes assurances

78, place de la Mairie - B.P. 2  
86220 DANGE SAINT ROMAIN  
Tél. 49 86 45 96

Serrurerie - Métallerie - Clôtures

## François LAVILLE

Saint-Ustres - 86220 INGRANDES/VIENNE

Atelier : Tél. 49 02 61 80

Soir et Week-end Tél. 49 02 62 15





# Relations jeunesse : Une nouvelle commission



• **Pierre Mit, pourquoi « Relation Jeunesse » pour cette nouvelle commission ?**

C'est une dénomination à laquelle nous tenons car nous souhaitons privilégier les relations avec cette tranche de population au même titre que la municipalité le fait déjà pour d'autres tranches d'âge et être à l'écoute de leurs préoccupations.

relations avec cette tranche de population au même titre que la municipalité le fait déjà pour d'autres tranches d'âge et être à l'écoute de leurs préoccupations.

• **Avez-vous déjà eu des échanges depuis la mise en place de la commission ?**

Pour leur première réunion, nous avons mis un local à la disposition de jeunes de 13 à 18 ans pour qu'ils réfléchissent entre eux et collationnent les idées des uns et des autres.

• **Qu'avez-vous prévu dans un deuxième temps ?**

Une présentation du fruit de leur réflexion en présence des membres de la commission qui seront leurs porte-parole aux Conseils Municipaux.

• **Comment envisagez-vous la suite de ces démarches ?**

Avec une bonne synthèse de leurs appréciations associée aux infrastructures et aux mouvements associatifs existants, nous espérons élaborer une relation positive qui leur fera découvrir qu'ils sont non seulement pris en compte, en tant que jeunes administrés, mais aussi que nous nous intéressons à leur vision d'une certaine qualité de vie.

• **Pensez-vous pouvoir faire face à tous leurs desiderata ?**

Sans doute pas, car nous ne faisons pas de miracles mais nous sommes fermement déterminés à les aider à réaliser des rêves, bien légitimes à leur âge, dans la mesure du raisonnable et de nos moyens.

Par ailleurs, les aspirations des jeunes de 96 ne seront peut-être pas les mêmes en l'an 2000. D'ici à la fin de ce mandat, d'autres attentes naîtront probablement. Notre ambition est un suivi de cette évolution.

• **A ce jour, leurs questions vous semblent-elles pertinentes ?**

Tout à fait pertinentes car le noyau qui s'est constitué spontanément témoigne d'une grande responsabilité et d'une indéniable ouverture d'esprit.

• **Qui sont les membres de votre commission ?**

Ce sont six Conseillers Municipaux volontaires dont les fonctions ou l'âge les rendent particulièrement attentifs aux jeunes :

- Gérard ARNAULT
- Nadia BRUNET
- Yves CHENE
- Gérard MALBRANT
- Claude DAGUISÉ
- et... moi-même

• **Donc, les jeunes sont indépendants et ne font pas partie de cette commission d'élus ?**

C'est exact. Nous souhaitons que cette commission soit un pont entre jeunes et élus et d'ailleurs ils ne désirent pas constituer un Conseil Municipal de Jeunes. Il semble qu'ils préfèrent un encadrement souple et discret pour véhiculer leurs idées et, le cas échéant, les concrétiser. Nous ferons tout notre possible pour être de bons interprètes.

• **Pierre Mit, vous êtes le benjamin du Conseil Municipal, ceci explique-t-il cela ?**

En effet. Peut-être suis-je encore un peu concerné, même si je suis dans la vie active et père de famille.

## Enseignement



Effectif de la rentrée scolaire 95/96 par école

Ecoles	Total	Dangé-St-Romain	Perf.	Hors commune
A. DAUDET	123	110		13
L. PERGAUD	90	59	14	24
A. SOUCHE	109	104		5
St-GABRIEL	159	77		81
<b>Collèges</b>				
BELLEVEUE	409	131		278
ST-PIERRE	181	44		137

**GARDERIES**

**Ecole SOUCHE :** Pour l'année 94/95 il y a eu 2240 séances de garderie. La vente des tickets est assurée chaque jour scolaire, à l'école, par Madame Venault Sylvette au prix de 8,40 F la séance. Une garderie nouvellement ouverte depuis la dernière rentrée est assurée à l'école L. PERGAUD par Melle Ribreau Patricia ; la vente des tickets est effectuée à Souché comme à Pergaud et à tarif égal.

**Ecole ST-GABRIEL :** règlement à l'O.G.E.C. au prix de 7,50 F la séance.

**RESTAURATION SCOLAIRE**

**BILAN ANNÉE CIVILE 1994**

**Dépenses en francs**

Alimentation ..... 94 440.18

Produits entretien ..... 4 160.58  
Laboratoire ..... 716.22  
Electricité ..... 9 418.00  
Eau ..... 1 594.00  
Téléphone ..... 1 222.33  
Assainissement ..... 585.62  
Frais de personnel ..... 284 845.00  
**Total ..... 396 981.93**

**Recettes en francs**

Familles ..... 329 504.91  
Adultes ..... 2 074.15  
Onilait ..... 3 890.00  
Education nationale ..... 485.00  
C.C.A.S. .... 3 329.14  
**Total ..... 339 283.20**

*Achat des cartes restaurant scolaire auprès de Mme Baron ou à la mairie aux heures d'ouverture.*

Prix de revient du repas : 18.20 F (subvention Onilait déduite)

**Différence à charge du budget municipal : 57 698.79 F**

Nombre de repas servis : 21 594

Nombre de jours de cantine : 147

Pour la rentrée 95/96, ce nombre passe à 151 jours en raison de la nouvelle distribution des jours scolaires. Le prix du repas pour cette nouvelle année est fixé à 15.95 F.

Malgré nos nombreuses démarches auprès du prestataire informatique de la commune qui n'a pas réussi à répondre à nos besoins à temps, nous n'avons pas été en mesure d'appliquer le règlement mensuel des factures de restaurant scolaire par prélèvement automatique pour l'année 95-96.

Croyez bien que notre souci constant est de préserver au maximum les intérêts des parents d'élèves au même titre que les nôtres et que, loin d'abandonner la solution du prélèvement automatique, nous continuons à y travailler.

Ginette Nutta

Responsable de

la commission enseignement



## Ces petits chemins...



**A**u niveau du canton, dans le cadre du SIVOM, un contrat d'entretien des voies communales et de certains chemins ruraux a été passé avec la société COLAS. Le maintien en état de cette voirie donne toute satisfaction. Au niveau de la commune, il est nécessaire de bien faire la distinction entre voie commu-

nale et chemin rural.

La voie communale appartient au domaine public, son entretien est obligatoire ; la plupart des voies communales se situent en zone urbaine.

Le chemin rural, par définition affecté à l'usage du public, relève du domaine privé de la commune. A ce titre, ce type de chemin est aliénable et prescriptible. Le sol du chemin peut être cédé aux propriétaires riverains. Une exploitation continue de l'emprise du chemin par un particulier peut éventuellement conduire ce dernier à en devenir propriétaire. Il faut savoir également que la commune n'est pas tenue d'entretenir les chemins ruraux.

Mais il s'avère que certains de ces chemins supportent une circulation non négligeable ou présentent un intérêt pour les randonnées pédestres, équestres,... De ce fait, ils doivent être conservés et entretenus dans la mesure des moyens disponibles.

Par contre, d'autres chemins ruraux où le trafic agricole a disparu et qui ne répondent plus au besoin de desserte de villages et hameaux n'ont aucune raison de continuer à figurer au patrimoine communal.

Ces observations jointes aux résultats d'une enquête de 1988, ont amené la commission de la voirie à dresser deux inventaires:

- l'un concernant les chemins à réaffecter à l'usage du public,
- l'autre les chemins à aliéner.

Une enquête publique va s'ouvrir dans les mois à venir, à l'issue, une délibération du Conseil Municipal fixera le sort des chemins en question.

Jacques Breton

HOTEL\*\* NN - RESTAURANT - BAR

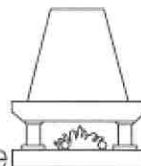
# Le Damius

*Cuisine traditionnelle  
du patron*

16, rue de la Gare  
DANGÉ

☎ 49 86 40 28

Logis de



France

## Boulangerie - Pâtisserie

Chocolats Maison

### Brigitte et Alain Gautier

Spécialités : Le Dangéen - Broyés Fourrés

Ouvert tous les jours sauf le mardi

86220 DANGÉ-ST-ROMAIN

☎ 49 86 40 04

Réservé par  
ordre d'insertion n°23 051



## GARAGE JUDES

10, route de Vaux  
86220 DANGÉ ST ROMAIN

Tél. 49 86 40 39

Fax. 49 86 45 69

RENAULT

# ENTREPRISE HERBAND

MAÇONNERIE - B.A.

## NEUF ET RÉNOVATION

86230 VELLECHES - TEL. 49 86 43 91 - FAX. 49 86 37 00



# Connaissons mieux le rôle du C.C.A.S.

## • Marcelle Loizon, quelles sont les particularités d'un Centre Communal d'Action Sociale ?

Il est obligatoire pour chaque commune et sa composition est réglementée :

- 5 membres du Conseil Municipal
- 4 membres extérieurs au Conseil Municipal

Son président est systématiquement le Maire donc, le Docteur Stanghellini pour Dangé-St-Romain. Figurent au titre de Conseillers Municipaux :

- Madame LOIZON
- Madame NAUD
- Monsieur DAGUISÉ
- Monsieur BRAULT

en tant que membres extérieurs :

- Madame LARCHER
- Madame TRAVOUILLO
- Madame PETIT
- Monsieur Michel ARNAULT

Ces personnes sont désignées par le Préfet parmi une liste proposée à la Préfecture.

## • Pouvez-vous nous indiquer le rôle de cette commission ?

- La prise en charge du ticket modérateur,
- la prise en charge des cotisations à l'assurance volontaire pour les personnes ne pouvant bénéficier d'une couverture sociale,
- l'aide aux personnes âgées (en particulier l'étude des dossiers d'aides ménagères),
- l'allocation compensatrice,
- le placement des personnes handicapées dans les établissements de travail.

Ces actions sont obligatoires mais d'autres sont à l'instigation des membres de la commission et de son Président. En ce qui nous concerne, nous y ajoutons :

- le colis de Noël des 70 ans et plus (ménages et personnes seules, résidents en maison de retraite et personnes médicalisées),
- le colis des jeunes appelés,
- les Bourses aux vêtements (Printemps et Automne)
- le repas annuel des retraités au Floréal (cette année le 10 février, avec une participation de 34 F pour les bénéficiaires du colis de Noël et de 67 F pour les autres,
- l'administration et le contrôle du budget du Floréal en liaison avec sa directrice : Madame Rappy,
- la prise en charge d'une partie des frais de la cantine pour certaines familles momentanément dans la peine,

- la subvention de l'association des aides ménagères,

- l'encouragement au fleurissement des balcons et jardinet du Floréal en récompensant les résidents. Pour 1995, ont été sélectionnés :

1<sup>er</sup> prix parterre : Mme VILLAIN - Mme ROZER

1<sup>ère</sup> mention : M. TOUSSAINT

1<sup>er</sup> prix balcon Mme REVEILLEAU (Mme BERTHEUX)

1<sup>ère</sup> mention : Mme LEBRETON - M. NAUDIN

1<sup>er</sup> prix jardinet : M. et Mme CHEVREAU

1<sup>ère</sup> mention : M. et Mme PICHON.

Cette année, c'est Mme BERTHEUX qui a reçu la coupe offerte par M. et Mme RATTE.

## • Proposez-vous de nouvelles facilités depuis 1995 ?

Oui, depuis le 23 octobre dernier, la M.S.A., l'A.D.M.R., Groupama et les Aînés Ruraux ont créé "Présence Verte Service" qui concerne exclusivement les personnes de 60 ans et plus ainsi que les handicapés. Pour 38 F, un réseau de portage assure la livraison d'un repas équilibré et complet, en barquettes à réchauffer et sur lesquelles figurent dates de fabrication et de péremption.

Pour en bénéficier, appeler le : 49 44 59 99.

Les régimes spéciaux sont pris en compte (sans sel, sans graisse, sans sucre).

## • D'où proviennent les fonds qui alimentent votre budget ?

- D'une subvention du Conseil Municipal,
- d'une partie des produits sur les concessions de cimetière,
- d'une partie des taxes sur les spectacles (juke-boxes, machines à sous)
- du produit des quêtes des mariages,
- des dons.

*Dans le cadre extra-communal et au service de tous, rappelons que l'A.D.M.R. apporte une aide aux familles, aux personnes âgées, aux handicapés et assure des soins infirmiers à domicile. Pour des services occasionnels (moins de 8h par semaine) n'oubliez pas la formule "chèques-service". Renseignements à la Mairie.*



## L'association des Veuves Civiles de Poitiers

dont la déléguée locale est Mme Ginette Nutta (tél 49 86 35 39) nous communique :

AIDER, INFORMER, DEFENDRE, PROMOUVOIR

Tels sont les buts de cette association dont l'action a permis d'obtenir dans les dernières années des droits importants comme :

- le maintien de la Sécurité Sociale un an après le décès du conjoint,
  - la création d'une allocation pour les orphelins,
  - le bénéfice de la réversion dès 55 ans,
  - la possibilité en matière de retraite de cumuler les droits propres et les droits dérivés, dans une certaine limite,
  - la suppression de la limite d'âge pour l'accès aux emplois publics
  - la création d'une allocation de parent isolé sous condition de ressources et de l'âge de l'enfant,
  - la création d'une assurance veuvage soumise au plafond de ressources pour les veuves de salariés du régime général et agricole, ainsi qu'aux veuves d'exploitants agricoles,
  - le maintien dans les lieux, il est de droit pour le conjoint,
  - le relèvement de la pension de réversion de 52 à 54% dès 1995.
- Elle offre les services d'une Mutuelle Nationale des Veuves avec deux avantages à considérer : pas de limite d'âge à l'inscription, pas de visite préalable.
- Par ailleurs, elle favorise l'organisation de loisirs propres à rompre la solitude : promenades, réunions, goûters, etc...

**Pour une garde à domicile (jour, nuit, week-end) une aide-soignante diplômée est à votre service au 49 93 81 62.**



# 12 Sections Sportives à votre disposition



## Gérard Malbrant, quel est le rôle de la municipalité vis à vis des associations sportives ?

Etre à leur écoute pour connaître leurs performances, le calendrier de leurs manifestations, leurs projets, leurs besoins en équipement et en matériel, aider les sportifs méritants en les récompensant. Tous les Présidents des différentes associations ont été réunis dans cet esprit le 30 octobre dernier et nous reconduisons ce principe. Depuis 1989, le sport a représenté un investissement communal d'environ 5 millions de francs dont ont bénéficié notamment :

- le Football
- la Gymnastique
- le Tennis de table

et prochainement les Arts martiaux avec la création d'un nouveau dojo. Par ailleurs, la commune subventionne toutes les associations sportives et assure les frais d'électricité et de chauffage des locaux utilisés, occasionnellement le personnel communal est amené à leur rendre service. Pour ce qui est du nettoyage et de l'entretien des locaux, nous profitons de cette entrevue pour remercier les associations qui ont à coeur de remettre leur local en état après utilisation.

## Sur le plan des résultats comment se situe Dangé-Saint-Romain ?

Si l'on considère que toutes disciplines confondues nous comptons environ 700 licenciés dont 480 environ à l'A.S.D.R. et que notre investissement global est d'environ 5 millions de francs, nous notons que notre action est fructueuse car il y a augmentation du nombre de pratiquants et assiduité accrue des specta-

teurs grâce à des locaux améliorés ainsi qu'une montée des performances et des qualifications au niveau départemental, régional, voire national.

## Quelle est la manifestation marquante prévue en 96 ?

Celle qui me vient à l'esprit est le 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'A.S.D.R. le 15 juin prochain. Les sept sections préparent cet événement mais il y aura aussi d'autres manifestations sportives dont nous ne manquerons pas de vous faire part. Le sport s'investira notamment dans des échanges avec MAMER, comme chaque année (Football ASDR et Tennis de table).

## Avez-vous un message à faire passer au adhérents de toutes associations ?

J'aimerais que les parents accompagnent plus encore les enfants dans leurs activités par un investissement personnel plus marqué. Qu'ils se mobilisent pour faire partie des bureaux des associations. Les jeunes en seront fiers et les associations leur en seront reconnaissantes ; qu'ils sachent aussi que toute proposition d'innovation en matière de structure et de fonctionnement transmise à la commission municipale des sports sera étudiée. Notre commission se veut être un trait d'union entre sportifs et Conseil Municipal.

## Rappelez-nous la liste des associations sportives existantes

- A.S.D.R. Football
- A.S.D.R. Tennis de table
- A.S.D.R. Boules lyonnaises
- A.S.D.R. Billard
- A.S.D.R. Tennis
- A.S.D.R. Cyclotourisme
- A.S.D.R. Gymnastique "Espoir Sportif"
- A.C.F.D.R. (Coureurs de fond)
- F.C. Dangé-St-Romain (Football)
- Gymnastique Volontaire
- Arts Martiaux Foyer Culturel (Judo, Karaté, Aïkido, Ju Jitsu)
- Moto-Club

## Donnez-nous quelques résultats sportifs significatifs de l'année écoulée.

**Boules lyonnaises :** cadets champions de la Vienne avec qualification aux championnats de France.

**Arts Martiaux - Judo :** Le cap des 100 licenciés est presque atteint et trois nouvelles ceintures noires : Nicolas Barbot, Ludovic Blanc et Ghislain Maley sont à féliciter. Les deux premiers ont également réussi l'examen d'arbitre fédéral F1. Sous-poussins et poussins étaient présents en tournoi à Thuré, Scorbé-Clairvaux, Dangé-St-Romain et Montamisé. Pour les cours : 3 professeurs dont 2 brevetés d'état ceinture noire 3<sup>ème</sup> dan. A noter que le cours Judo-Loisir adultes compte un plus grand nombre d'adhérents. En Karaté, Ju Jitsu et Aïkido. Pas de compétitions mais une bonne assiduité et un bon niveau qui s'est vérifié lors de la fête annuelle du Foyer Culturel.

**Espoir sportif :** classé en division inter-régionale. 1<sup>ère</sup> équipe du Département, 4<sup>ème</sup> équipe régionale, 12<sup>ème</sup> en 1/2 finale championnats de France, très bon classement individuel en Régionale.

**A.S.D.R. Football :** Equipe 1 en 1<sup>ère</sup> division départementale, Equipe 2 en 2<sup>ème</sup> division départementale, Equipe 3 en 3<sup>ème</sup> division départementale. Résultats très encourageants avec accession à des niveaux supérieurs. Débutants, poussins, pupilles, minimes, cadets et juniors motivés et toujours bien classés.

**Football Club :** Equipe 1 en 2<sup>ème</sup> division, Equipe 2 en 3<sup>ème</sup> division.

**Tennis :** Minimes filles, 1<sup>ères</sup> en coupe départementale. Féminines 1, championnat Printemps montées en 1<sup>ère</sup> division, championnat Hiver, maintien en 1<sup>ère</sup> division. Féminines 2 : évolution en 3<sup>ème</sup> division départementale.

**Tennis de table :** Equipe 1 en régionale 3, Equipe 2 en départementale 1, Equipe minime, vice-championne de la Vienne. Remarqués : Grégory COMBE, champion de la Vienne minime 1<sup>ère</sup> année. Frankie CLAVEAU et Patrick RIGOBERT, vices-champions de la Vienne en double.

Le Billard, le Cyclotourisme, l'A.C.F.D.R., la Gym Volontaire et le Moto-Club ne sont pas en reste et défendent avec brio les couleurs de Dangé-St-Romain.

HORLOGERIE - BIJOUTERIE - JOAILLERIE - ORFEVREURIE

**THOREAU**

DE LA MONTRE AU BIJOU DES PROFESSIONNELS POUR VOUS SERVIR !

13, Grande rue Chateaufort - 86100 CHATELLERAULT - Tél. 49 21 57 80





# Jumelage : Quoi de neuf ?

**1995** a marqué la reprise de nos relations avec Mamer, notre ville jumelée luxembourgeoise. En effet, durant deux ans Mamer a traversé une période difficile de son histoire, à l'instar, plus près de nous, de la ville de Romagne. Ce fut donc une grande joie pour les Dangéens et les Mamerois de se retrouver du 25 au 28 mai.

Avec le soutien communautaire de la Commission Européenne, trente-huit Dangéens se sont rendus en car à Mamer, pour y donner deux représentations culturelles dans le cadre de "l'Année Culturelle Internationale" du Luxembourg : poésie et théâtre.

Le 26 mai, après avoir visité le musée de la Bataille des Ardennes à Diekirch et le château de Vianden, nous avons donné «l'heure de poésie», lecture par Arlette Menard, Manuela Petit, Séverine Gilbert, Marcel Rinaldi, Sébastien Guin et Hubert Hérault, de trente-neuf poésies de nos trois poètes dangéens, Amélie Billard, Emmanuel Baranger et Jacques Furget.

Le 27 mai, ce fut au tour du "Théatr'ADO" avec six jeunes de 16 à 18 ans Amandine Rappy, Arlette et Sandra Ménard, Manuela Petit, Marcel Rinaldi et Frédéric Bettli - et quatre adultes "Micheline Minette, Micheline Despaux, Hubert Hérault et Jacques Furget" - de jouer "Les portes claquent" de Michel Frémont, dans

un décor parfaitement réalisé par René Gauvrit et René Fradin.

Leurs prestations - poésie et théâtre - ont été fort appréciées par nos amis luxembourgeois et ils se sont sentis fiers d'avoir eu le privilège d'être pendant quelques heures, les ambassadeurs de notre culture à quelques sept cents kilomètres de chez nous.

Le 14 juillet, avec la venue d'une délégation de Mamer conduite par le bourgmestre, nous avons jeté les bases pour 1996, de la célébration de nos vingt ans de jumelage avec les sports et la musique qui, dans les «années 70», inauguraient nos échanges. Les dates retenues sont celles de nos fêtes nationales, à savoir le 23 juin à Mamer et le 14 juillet à Dangé-Saint-Romain.

Autre fait important de cette année 1995 : notre second jumelage avec la ville du Burkina-Faso : Koubri.

Une présentation de ce jumelage a été faite par notre Maire le 20 avril, au Conseil Municipal et au Comité de Jumelage. Une délégation s'y est rendue fin novembre pour l'officialiser. Précédemment, le Comité de Jumelage a été organisé en conséquence, en Assemblée Générale, le 7 novembre.

Amitiés à Mamer et bienvenue à Koubri.

Le Président,  
Jacques Furget

## O.T.S.I. : Le point avec la Présidente



### • Nadia Brunet, quelles ont été les activités de l'O.T.S.I. en 1995 ?

Dans le cadre de l'Assemblée annuelle de mai nous avons monté une opération "vide-grenier".

Pour le 14 juillet, des jeux se sont déroulés à St-Romain et le traditionnel Bal Populaire a eu lieu en plein air. Le concours de pêche annuel de septembre et le concours des dessins d'enfants pour Noël ont été reconduits.

En revanche et malgré tout notre désir d'organiser une "soirée cassoulet" en octobre, cette manifestation n'a pas eu lieu faute d'un nombre suffisant d'inscriptions. Nous le regrettons vivement car les bénéfices de ce type de manifestation, si légers

soient-ils, aident au fonctionnement de l'O.T.S.I.

### • L'agence a-t-elle bien fonctionné en 95 ?

L'accueil a été assuré tous les jours sauf le dimanche du 1er juin au 1er septembre par Sylviane Rest et Patricia Ribreau à qui j'adresse tous mes remerciements pour leur assiduité et leur amabilité. Toutefois et cela s'inscrit dans un contexte touristique national indépendant des structures en place, une baisse d'environ 20 % du nombre de visiteurs a été constatée. L'ensemble des bureaux de tourisme français a enregistré le même phénomène.

### • Avez-vous des projets d'animation pour 96 ?

Notre équipe réfléchit actuellement à une formule qui séduirait jeunes et moins jeunes et nous avons quelques idées intéressantes en vue.

### • Qui fait actuellement partie de l'O.T.S.I. ?

Je suis secondée par :  
G. MALBRANT Vice-Président,  
B. REAUBOURG Secrétaire  
C. ROY Trésorier  
F. MALBRANT Trésorière adjointe

S. REST Accueil

P. RIBREAU Accueil

Inutile de vous dire que nous espérons de tout coeur que de bonnes volontés se manifesteront pour aider notre modeste équipe. Fort heureusement, des membres du bureau et leurs conjoints s'investissent souvent, discrètement, mais efficacement à nos côtés.

### • Quelles sont vos relations avec la municipalité ?

Elles sont excellentes, d'une part parce qu'étant moi-même conseillère ainsi que deux de mes coéquipiers, nous pouvons, à l'occasion de conseils, faire part de nos projets ou préoccupations et d'autre part parce que les commissions Affaires Culturelles et Fêtes ainsi que Accueil et Communication s'impliquent de leur mieux dans nos activités. De notre côté, nous donnons un avis et parfois une aide à ces commissions dont nous nous sentons solidaires et complémentaires.

Merci, Mme Brunet, nous souhaitons que votre appel soit entendu avec autant d'ampleur qu'il y a de conviction dans votre démarche.



# Etre Commerçant aujourd'hui à Dangé-St-Romain

Lors d'une réunion amicale à la mairie, à laquelle étaient conviés des commerçants récemment installés, nous avons pu nous entretenir avec eux des services offerts par la commune et recueillir leurs impressions.

## Qu'est-ce qui a motivé votre installation à Dangé-St-Romain ?

M. GASC : La recherche d'une certaine qualité de vie (Maison de la Presse)

M. JAVELLE : Le hasard et un coup de coeur pour la situation et le local (Bar de la Promenade)

M. TASSIN : Le fait qu'une remise en état était nécessaire et donc l'opportunité de créer un cadre selon mes souhaits. (Restaurant le National)

Mme MOREAU : Des motifs familiaux et la volonté de ne pas laisser mourir une activité commerciale. (Mercerie)

## Le stationnement pose-t-il un problème à vos usagers ?

A l'unanimité : Non. Pour certains, l'attitude coopérative des services de voirie de la commune a même été remarquée.

## Quels sont, selon vous, les avantages d'un commerce en petite agglomération ?

M. GASC : Une certaine qualité de vie

M. JAVELLE : Des relations amicales qui dépassent celles de commerçant/client.

La création d'un point de rencontre difficile dans les grandes villes.

M. TASSIN : Une intégration simplifiée et une fidélisation de personnes hors commune ou locales qui recherchent une certaine intimité.

Mme MOREAU : Un échange possible qui ne se limite pas à une vente.

## Etes-vous satisfaits de l'accueil et des informations administratives que vous apportent la mairie ?

A l'unanimité : oui, car l'accueil est aimable et pour certains, venant d'autres localités plus ou moins importantes, il est rare de rencontrer un intérêt pour les commerçants de la part des élus et une si bonne assistance de la part des secrétariats de mairie.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette réunion pour leur aimable collaboration et le temps qu'elles ont accepté de nous consacrer. Ne croyez surtout pas que certaines réponses favorables au Conseil Municipal en place soient «truquées» ; nous avons enregistré en toute bonne foi les réactions de nos invités.

# Liste des Associations

(Délégations de sociétés n'ayant pas leur siège à Dangé-St-Romain non incluses)

## A.S.D.R. OMNISPORTS

- Jacques FURGET  
7, rue de la Grand' Croix  
.....49 86 42 74

## SECTION FOOTBALL

- Jean-Marie ROLLAND  
6, cité du Carroir .....49 86 34 19

## SECTION TENNIS DE TABLE

- Didier MEURINE  
Moulin de Charçay .....49 86 38 61

## SECTION BOULES LYONNAISES

- Pierre TAFFANEAU  
22, cité du Carroir .....49 86 39 20

## SECTION TENNIS

- Robert STANGHELLINI  
3, rue des Trois-Moulins  
.....49 86 42 75

## SECTION CYCLOTOURISME

- Jacques DUBOIS  
110, av. de l'Europe .....49 86 44 12

## SECTION GYM «Espoir Sportif»

- Bernard JOUZEAU  
Les Hardouins .....49 86 46 48

## A.C.F.D.R. (Coureurs de fond)

- Jean-Pierre BASTARD  
4, rue de Mamer .....49 86 36 02

## F.C. Dangé-St-Romain (football)

- Claude CARTIER  
La Croix Combert .....49 86 32 71

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

- Fabienne BEAUMONT  
17, lot. le Clos  
86220 PORT DE PILES .....49 85 68 69

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

## Ecoles DAUDET, SOUCHE, PERGAUD

- Josiane THEVIN  
12, chemin de la Ligerie  
.....49 93 81 62

## Ecole St GABRIEL et collège St PERRE

- Catherine COUILLAULT  
20, rue des Tilleuls  
86220 LES ORMES .....49 85 18 00

## Collège BELLEVUE (F.C.P.E.)

- Lucien GERME  
4, route de Buxières .....49 86 46 74

## ASSOCIATION DE CHASSE (A.C.C.A.)

- Michel TOUZALIN  
La Rivière .....49 86 41 13

## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

- Patrick GUILLOT  
5, chemin de la Ligerie ...49 86 42 66

## AMICALE DES DONNEURS DE SANG

- Jean-Claude RICHARD  
8, place René Descartes  
.....49 86 44 23

## ANCIENS COMBATTANTS 39/45

- René GOURON  
24, rue du Stade .....49 86 44 49

## ANCIENS A.F.N.

- Michel CRON  
20, rue de la Grenouillère  
.....49 86 37 01

## A.D.M.R. (Aides Familiales)

- Michel ARNAULT  
Les Fouchers .....49 86 41 19

## AMIS DES ENFANTS (Centre Aéré)

- Pascale BEZAUD  
11, rue des Trois-Moulins  
.....49 86 46 60

## CLUB DES DEUX CITÉS (3<sup>ème</sup> Age)

- Elisabeth GUILLOT  
2, chemin du Gué .....49 86 44 02

## COMITÉ DE JUMELAGE

- Jacques FURGET  
7, rue de la Grand' Croix  
.....49 86 42 74

## GROUPE THÉÂTRAL

- Jacques FURGET  
7, rue de la Grand' Croix  
.....49 86 42 74

## FOYER CULTUREL

- Jean-Marc SUREAU  
Place du Champ de Foire  
.....49 86 44 18

## O.G.E.C.

- Laurent REBOURG  
3, route du Rond .....49 86 42 73

## OFFICE DE TOURISME

- Nadia BRUNET  
4, avenue de l'Europe .....49 86 40 10

## UNION MUSICALE

- Guy CHAMPION  
Le Bois Hardouin .....49 86 41 40

## MOTO-CLUB

- Francis RECOUPE  
26, rue Jules Ferry .....49 86 35 63

## ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

Pierre VAILLANT

7, Rue Saint-Romain - 86220 DANGÉ-SAINT-ROMAIN

☎ 49 86 34 51

## DROGUERIE

Nicole VAILLANT



# Liste et fonctions du personnel communal

- SABASTIA Jacqueline, Secrétariat du Maire et encadrement
- PENVEN Pascale, Secrétariat Mairie et Accueil
- RENOUX Marie-José, Secrétariat Mairie et Accueil
- GRIGNY Isabelle, Secrétariat Mairie et Accueil
- LAMBERT Jacques, Responsable technique
- BEZAUD Pierre, Voirie - Bâtiments
- GUEDON Didier, Responsable espaces verts
- FAZILLEAU Dominique, Entretien voirie
- DAIRON André, Voirie
- BARON Annie, Responsable restaurant scolaire
- GARGOT Jeannine, Ecole maternelle - Piscine
- PELLÉ Monique, Ecole maternelle - Piscine
- RECOUPE Josiane, Entretien bâtiments communaux
- CHARCELLAY Aline, Entretien mairie et Floréal
- THIBAUT Françoise, Entretien bâtiments communaux
- VENAULT Marie-Thérèse, Entretien bâtiments communaux
- LAVERGNE Anita, Entretien bâtiments communaux
- CHAUSSE Monique, Responsable de la bibliothèque
- NEDELEC Jacqueline, Car scolaire - Camping
- CLISSON Nadine, Car scolaire - Entretien
- CUILLELIER Nicole, Entretien - Remplacement
- BERTHOME Josiane, Entretien bâtiments communaux
- ROY Bruno, Voirie
- VENAULT Sylvette, Garderie
- PICHON Christian, Espaces verts
- CHAINÉ André, Entretien stades
- RIBREAU Patricia, Garderie - Office de Tourisme
- COLAS Maryse, Détachée perception
- FUSEAU Patricia, Bibliothèque école
- REST Sylviane, Bibliothèque municipale - O.T.S.I.
- RAPPY Joëlle, Directrice Floréal
- CHAMPIGNY Evelyne, Entretien Floréal
- GUILBAULT Genevieve, Remplacement Floréal
- TOURNADE Jeannine, Remplacement Floréal
- LESBO Emmanuel, Entretien extérieur Floréal

## Les responsables de commission et leur équipe

### COMMISSION VOIRIE RESEAU - BATIMENT

#### M. CHAMPION Guy

M. BRETON Jacques  
M. HUBERT Raymond  
M. HENRY Yvan  
M. ROY Jacques  
M. DELMAS Jean-Pierre  
Mme NAUD Denyse  
Mme CHEYMOL M. Bernadette  
M. CHESNE Yves  
Mme de BORDE Michelle  
M. PIRON Bernard  
M. BRAULT André  
M. MIT Pierre

### COMMISSION ASSAINISSEMENT

#### M. TOUZALIN Michel

M. HENRY Yvan  
M. ARNAULT Gérard  
M. BRETON Jacques  
M. CHESNE Yves  
M. PIRON Bernard  
M. CHAMPION Guy

### COMMISSION ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

#### Mme CHEYMOL Marie-Bernadette

M. HUBERT Raymond  
M. ROY Claude  
Mme NAUD Denyse  
M. BRAULT André  
Mme BRUNET Nadia

Mme LOIZON Marcelle

M. PIRON Bernard

M. BERLAUD Michel

### COMMISSION AFFAIRES CULTURELLES

#### M. DAGUISE Claude

M. ROY Jacques  
Mme NUTTA Ginette  
M. ROY Claude  
Mme NAUD Denyse  
Mme BRUNET Nadia  
Mme LOIZON Marcelle  
Mme CHEYMOL M. Bernadette  
Mme de BORDE Michelle  
M. BERLAUD Michel

### COMMISSION ACCUEIL COMMUNICATION

#### Mme de BORDE Michelle

M. ROY Jacques  
Mme NUTTA Ginette  
M. ROY Claude  
Mme NAUD Denyse  
M. BRETON Jacques  
Mme BRUNET Nadia  
Mme LOIZON Marcelle  
M. MALBRANT Gérard  
M. BERLAUD Michel  
M. DAGUISÉ Claude

### COMMISSION PERSONNEL

#### M. BRETON Jacques (masculin)

#### Mme BRUNET Nadia (féminin)

M. HUBERT Raymond

M. HENRY Yvan

Mme LOIZON Marcelle

M. CHAMPION Guy

### COMMISSION C.C.A.S.

#### Mme LOIZON Marcelle

Mme NAUD Denyse  
M. BRAULT André  
M. DAGUISÉ Claude

### COMMISSION ENSEIGNEMENT RESTAURANT SCOLAIRE

#### Mme NUTTA Ginette

M. TOUZALIN Michel  
Mme BRUNET Nadia  
M. BRETON Jacques

### COMMISSION JEUNESSE - SPORT

#### M. MALBRANT Gérard

M. ROY Jacques  
M. ROY Claude  
M. DELMAS Jean-Pierre  
M. BERLAUD Michel

### COMMISSION RELATIONS JEUNESSE

#### M. MIT Pierre

M. ARNAULT Gérard  
Mme BRUNET Nadia  
M. CHESNE Yves  
M. MALBRANT Gérard  
M. DAGUISÉ Claude

Auberge - Bar - Restaurant

«La Crémaillère»

Restaurant Gastronomique

A. Lageon Sa cuisine - Ses Vins

56, av. de l'Europe - DANGÉ-ST-ROMAIN

☎ 49 86 40 24

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

Menuiserie - Escaliers  
Lamellé-collé



Ent. TERRASSIN sa

9, rue de la Vauberdes  
37160 DESCARTES

Tél. 47 59 71 65 - Fax. 47 92 90 49



# Liste des médaillés —

## MÉDAILLÉS DU TAVAIL :

### • ARGENT :

M. BENOIST Alain, demeurant 59, avenue de l'Europe  
M. BERGERIOUX Jean-Charles, demeurant 54, rue J.B. Jouandard  
M. BRAULT André, demeurant 12, route du Rond  
M. CHICHEREAU Alain, demeurant 8, rue des Menants  
Mme DIET Elisabeth, demeurant 20, rue du Collège  
Mme FOURNIER Dany, demeurant 6, place René Descartes  
M. GAILLARD Bernard, demeurant 14, rue de la Croix Combert  
M. GERME Lucien, demeurant 4, Buxières  
Mme GOMES Marie-Thérèse, demeurant 17, rue J.B. Jouandard  
M. LEDON Didier demeurant, 12, rue des Bas Fours  
M. MENANT Henri demeurant, 8, résidence de la Rivière  
M. MORICEAU Jean-Michel, demeurant 11, rue des Bonnins  
M. POTET Guy, demeurant 12, résidence la Pelotinière  
Mme ROUSSEAU Annie, demeurant 62, rue Justin Pachet

### • VERMEIL :

M. BRAULT André, demeurant 12, route du Rond  
M. CHEYMOL André, demeurant 15, route de Descartes  
Mme POTET Andrée, demeurant 12, résidence la Pelotinière  
M. GALLAIS Claude, demeurant 21, rue de Mamer

### • OR :

M. ARNAULT Robert, demeurant 14, rue de la Grand Croix

## DISTINCTIONS MILITAIRES

Croix du Combattant : M. Robert DECHENE

Croix de l'U.N.C. : M. RENAUDET

M. GERBIER

M. MORICET

Médaille du cinquantenaire du FNI DRP au Maire pour la commune de Dangé-Saint-Romain

## MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANCAISE

Mme FRADIN

## MEDAILLE D'ARGENT REGIONALE, DEPARTEMENTALE, COMMUNALE

M. Pierre BEZAUD

## DISTINCTIONS DE NOS SAPEURS-POMPIERS :

Médaille Vermeil M. Dominique NERRIERE

Diplômes A.S.P.S. M. CORNET Damien

M. MOREVE David

Stage de formation "initiation feu de forêt" :

M. CERCEAU Jean-Michel (promu 1<sup>ère</sup> classe)

Médaille et Diplôme d'Honneur des Sapeurs Pompiers du Grand Duché du Luxembourg : M. Dominique NERRIERE

## Institut de Beauté

*Colombine*

**Parfumerie - Bijoux Fantaisie**

Du mardi au samedi de 9h à 12h - 14h à 19h

Journée continue sur demande

6, rue St-Romain - 86220 DANGE-ST-ROMAIN

Tél. 46 86 44 73

**MURESOL**  
**GÉANT MOQUETTE**

Papiers peints, peintures, tissus muraux

R.N. 10 - Route de Poitiers  
86100 CHATELLERAULT ☎ 49 23 51 23

**RESERVEZ VOS ACHATS  
AUX ANNONCEURS PRESENTS  
DANS CETTE EDITION**

**CRÉDIT AGRICOLE**

*une autre façon  
de voir  
la banque.*



**ENTREPRISE DE BATIMENT  
GENIE CIVIL**

**R. POTET**  
SARL

*Constructions clés en mains*

Leugny  
86220 Dangé-St-Romain

Tél. 49 85 90 65

Fax. 49 85 91 59





entreprise agréée

# AMBULANCES

**S.A.R.L. AUBERT**  
**VSL • TAXIS**

Pour votre sécurité, véhicule en liaison radiotéléphonique avec la permanence du SAMU

**49 86 40 33**

## AUBERT MATÉRIEL MÉDICAL

**VENTE • LOCATION • LIVRAISON • ENTRETIEN**

Hospitalisation à domicile  
(fauteuils roulants, lits de malade,  
chaises percées - Oxygénothérapie  
Produits incontinence)

Les Varennes du Moulin-à-Vent  
86220 DANGÉ-ST-ROMAIN

# POMPES FUNEBRES DE DANGE-ST-ROMAIN

**s.a.r.l. CH. AUBERT et J.P. BLANCHARD**

Transports de corps avant mise en bière  
Chambres funéraires  
Organisation complète des obsèques  
Soins de conservation  
Tables réfrigérantes

**CERCUEILS - MISE EN BIÈRE**

**Déplacements toutes distances**  
**FRANCE-ÉTRANGER**  
**Tél. 24 h/24**

Av. du Général de Gaulle  
37160 DESCARTES  
**Tél. 47 92 43 58**

Les Varennes du Moulin-à-Vent  
86220 DANGÉ-ST-ROMAIN  
**Tél. 49 86 40 33**

## Au service de votre santé

**Pharmacie NAUD LOUSTRIC**

Dangé-St-Romain

**☎ 49 86 40 25**



**Pharmacie MECHAIN**

Dangé-St-Romain

**☎ 49 86 42 42**

### LES PHARMACIENS

*des professionnels disponibles pour vous servir et vous conseiller*



TRACTEURS ET MACHINES  
AGRICOLES - IRRIGATION  
MOTOCULTURE DE PLAISANCE  
QUAD YAMAHA  
VOITURETTES LIGIER

**Ets P. LAROCHE**

86220 LES ORMES - Tél. 49 85 61 05 - Fax. 49 85 66 75



**Boulangerie  
Pâtisserie**

*J.-M. Génon*

Confiserie - Glace

**Spécialités :**  
Gâteau Basque  
Galette Tropicaine  
Chocolats Maison

**☎ 49 86 40 54**  
2, rue Saint-Romain  
DANGÉ-SAINT-ROMAIN

**LAFARGE**  
**BETONS**  
**GRANULATS**

## BIENVENU S.A.

**Exploitations de SABLIERES et TRANSPORTS**

Carrières de Villiers - DANGÉ - Tél. 49 86 41 27 - Fax. 49 86 60 81

Carrières de Prézault - PARCAY-SUR-VIENNE



# Etat civil

## NAISSANCES

PICHERIT Romain	23/11/1994	à Chatellerault
JARDOT Charlene	26/11/1994	à Chatellerault
ORLU Mélanie	02/12/1994	à Chatellerault
SIVAUT Caroline	15/12/1994	à Chatellerault
BRARD Julien	16/12/1994	à Chatellerault
MARTINEZ Madison	24/01/1995	à Chatellerault
ORY Juliette	30/01/1995	à Chatellerault
MENANTEAU Julie	21/02/1995	à Chatellerault
SERAFIN Benjamin	20/02/1995	à Chatellerault
RATE Eléonore	25/03/1995	à Chatellerault
TRIAT Jordan	31/03/1995	à Chatellerault
COGNACQ Quentin	05/04/1995	à Chatellerault
BEZAUD Aurélien	07/04/1995	à Chatellerault
CUNAT Vincent	20/04/1995	à Chatellerault
DA SILVA ALMEIDA Mickaël	27/04/1995	à Chatellerault
LOURDEAU Margaux	11/05/1995	à Chatellerault
CHARBONNEAU Samantha	30/05/1995	à Chatellerault
GUEDON Samuel	15/06/1995	à Chatellerault
MOINARD Coralie	22/06/1995	à Chatellerault
FERRON Stella	28/06/1995	à Chatellerault
CHARGE Mélanie	27/07/1995	à Chatellerault
LAULERGUE Calvin	02/08/1995	à Chatellerault
COLLARD Océane	06/09/1995	à Chatellerault
GRIGNY Annabelle	07/09/1995	à Chatellerault
MOREAU Camille	12/09/1995	à Chatellerault
PENNETEAU Nicolas	14/09/1995	à Chatellerault
MECHAIN Clara	14/09/1995	à Chatellerault
THIBAUT Pauline	24/09/1995	à Chatellerault
DIOT Antoine	07/10/1995	à Chatellerault

## MARIAGES

SABATIER Rémy et BARON Françoise	06/05/1995
MILLET Jean-Pierre et CALDEIRA Cristina	20/05/1995
BERGERON Nicolas et JARDOT Odile	26/06/1995
PEYREDIEUX Jean-Pierre et GUILBERT Roselyne	09/06/1995
PREVOST Yvonnice et JOURNAUD Marie-Line	10/06/1995
PELLETIER Laurent et PREVAULT Catherine	10/06/1995
DURAND Christophe et BONNEAU Emmanuelle	24/06/1995
ROUCHAUD Laurent et BRUNET Sandra	34/06/1995
BRIN Didier et THOMAS Nathalie	08/07/1995
AUDIGIER Christophe et BOUCHERON Sylvie	21/07/1995
JUCQUOIS Alain et RIBREAU Annie	22/07/1995
MARTINEZ Philippe et MOREAU Stéphanie	29/07/1995
ORLU Gilles et DELAFOND Michelle	16/09/1995
ROUSSEAU Laurent et GILBERT Agnès	14/10/1995

## DECES

MARAIS Firmin	17/11/1994	à Dangé-Saint-Romain
TOUZALIN Roger	17/12/1994	à Dangé-Saint-Romain
DUQUERROUX Fernand	1994	à Châtellerault
DUBOIS Emilia veuve BLANCHARD	23/12/1994	à Châtellerault
RAIMBAULT Berthe veuve DOUET	15/01/1995	à Dangé-Saint-Romain
TESSASSIN Laurent	30/01/1995	à Dangé-Saint-Romain
ENAIN Suzanne	22/01/1995	à Châtellerault
GIRARD Eugénie veuve RAFIN	23/02/1995	à Poitiers
DAIGNE Gaston	16/03/1995	à Dangé-Saint-Romain
ROBERT Louise veuve PETIT	29/03/1995	à Dangé-Saint-Romain
BERTHAULT Claude	02/04/1995	à Dangé-Saint-Romain
ENAIN Robert	27/03/1995	à Chatellerault
JUDES Gabriel	13/04/1995	à Châtellerault
PAGEARD Robert	20/04/1995	à Châtellerault
DUPUY Benjamin	27/04/1995	à Poitiers
MARTINS José	06/05/1995	à Dangé-Saint-Romain
MENON Robert	12/05/1995	à Tours (37)
LAVRARD Béatrix div. JAFFREDO	18/05/1995	à Châtellerault
THIOLLET Léa veuve EPAIN	27/05/1995	à Dangé-Saint-Romain
PARE Etienne veuve WHITE	11/06/1995	à Dangé-Saint-Romain
PORCHERON Anatolie	09/06/1995	à Châtellerault
CONARD Odette épouse COTTU	08/09/1995	à Châtellerault

# La vie religieuse

## «NE DONNE PAS. PARTAGE !»

Il y a des manières de donner qui sont arrogantes :

- elles humilient certainement celui qui reçoit ;
- elles déshonorent encore plus celui qui donne.

Ce que nous vivons à Dangé-St-Romain, c'est le partage :  
- j'ai besoin de toi, de ce que tu es, de ce que tu sais faire vivre ;

- tu as besoin de moi, de ce que j'ai et de ce que je peux mener jusqu'au bout.

Les exemples fourmillent de ce tricotage réussi, de ce partage de ce que nous sommes et de ce que nous avons.

### Partage matériel :

Municipalité et paroisse se sont retrouvées le 2 juillet, pour fêter la fin de 4 années de travaux concernant l'église, la cure et leur environnement. Tous s'accordent à saluer la beauté et l'harmonie de l'ensemble.

Nos deux églises accueillent volontiers des concerts dont la sonorité peut prendre tout son éclat et toute son ampleur dans ces vaisseaux.

La municipalité de son côté nous ouvre ses salles pour nos réunions paroissiales et elle est venue à notre secours pour la Profession de Foi cette année en apportant les chaises de la Salle des Fêtes aux personnes qui ne pouvaient pas entrer, l'église étant devenue trop petite.

### Partage des commémorations :

Anciens combattants de 39-45 ou d'A.F.N., anciens déportés des camps de concentration ou du travail obligatoire ; pompiers ou membres de l'Union Musicale, chacun se sent accueilli dans l'assemblée paroissiale, s'il le désire.

Et dans la mesure du temps disponible, prêtre et fidèles partagent ensuite le verre de l'amitié à la Salle de la mairie, après la minute de silence aux monuments aux morts.

### Partage de nos joies et de nos peines :

Ils sont toujours impressionnants le silence et le recueillement de la foule des hommes qui accompagnent à l'église un défunt et sa famille.

Il est toujours plein d'espérance le cortège des mariés qui vont de la mairie à l'église.

Il a été bienvenu le concours de tel ou tel instituteur public prêtant sa sono ou son temps pour une autre école ou pour la fête des Catéchismes.

Elle a été magnifique la conclusion des soirées Brassens, car ces soirées ont été la victoire de l'amitié et du partage sur tout esprit de compétition ou de concurrence.

### En conclusion :

Le Père Rozier, notre ancien évêque, a dit haut et fort, à la fin d'une grande fête diocésaine : "l'Eglise n'a pas le monopole de la Vérité", faisant peut-être écho à la petite phrase d'un présidentiable à son adversaire : "vous n'avez pas le monopole du coeur !"

Il est heureux qu'à Dangé-St-Romain, on sente que personne ne veuille avoir le monopole ni de la Vérité, ni du Coeur, mais simplement le goût du partage et la joie de coopérer.

Merci à tous pour cela.

Père Joseph Guilbard



# Horaires S.N.C.F.

## ⇒ POITIERS-TOURS

(1) Poitiers-Tours direct sans passer par St-Pierre-des-Corps : «Aussi vite qu'en TGV + navette» et tellement plus pratique !

	CAR 4136 Ma au V	TER 97040 Ma au V	TER 97040 Lu	TGV 8402 Lu au V	TER 97052 Lu au V	TER 97050 Lu au V	TGV 8308 Q	TER 97056 Lu au V (1)	TER 97042 Q	TER 97044 Lu au V	TGV 8348 Q	TER 97046 Q	TGV 8362 Q	CAR 4150 Sa	TER 97048 Lu au V	CAR 4154 Q
Poitiers				06h48		06h51	07h27	07h30	12h27	13h37	17h13	17h38	18h29	18h25	18h33	20h05
Grand-Pont (SNCF)										13h42		17h44			18h39	
Grand-P. Restaur.															18h34	
Chasseneuil (SNCF)				06h57					12h33	13h45		17h47			18h40	18h41
Jaunay-Cl. (SNCF)					07h01				12h37	13h49		17h51			18h46	18h45
Jaunay-Clan RN 10																
Dissay (SNCF)					07h05				12h40	13h52		17h55			18h49	
Dissay Abri Bus															18h51	
La Tricherie (BNCF)					07h08				12h44	13h56		17h59			18h59	18h53
Naintrè (SNCF)					07h13				12h48	14h00		18h04				18h57
Naintrè RN 10															19h06	
Nerpuy					07h17					14h04		18h07				19h01
Châtellerault	06h10		06h28	07h02	07h07	07h21	07h44	7h47/49	12h55	14h08		18h12	18h47	19h15	19h05	20h40
Ingrandes (SNCF)			06h33						13h00			18h18				
Ingrandes RN 10	06h17															
Dangé (SNCF)			06h39						13h05					18h23		
Dangé Eglise	06h27															
Les Ormes (SNCF)			06h43											18h27		
Les Ormes RN 10	06h33															
Port de Piles	06h40	06h47	06h47		07h19					13h12					18h31	
Ste-Maure-Noyant		06h58	06h58		07h27			08h06	13h21						18h38	
Monts		07h11	07h11		07h38			08h19	13h34						18h49	
St-Pierre-des-Corps							08h15				17h58		19h18			
Tours		07h25	07h25	07h47			(08h25)	08h29	13h46			19h02				

## ⇒ TOURS-POITIERS

(1) Avec le repositionnement de ce train, la SNCF vous offre deux avantages : 25 minutes de plus au lit le matin et des correspondances plus rapides avec les bus à Poitiers.

(2) Pratique ce nouveau train Tours-Poitiers, surtout si l'on travaille à mi-temps.

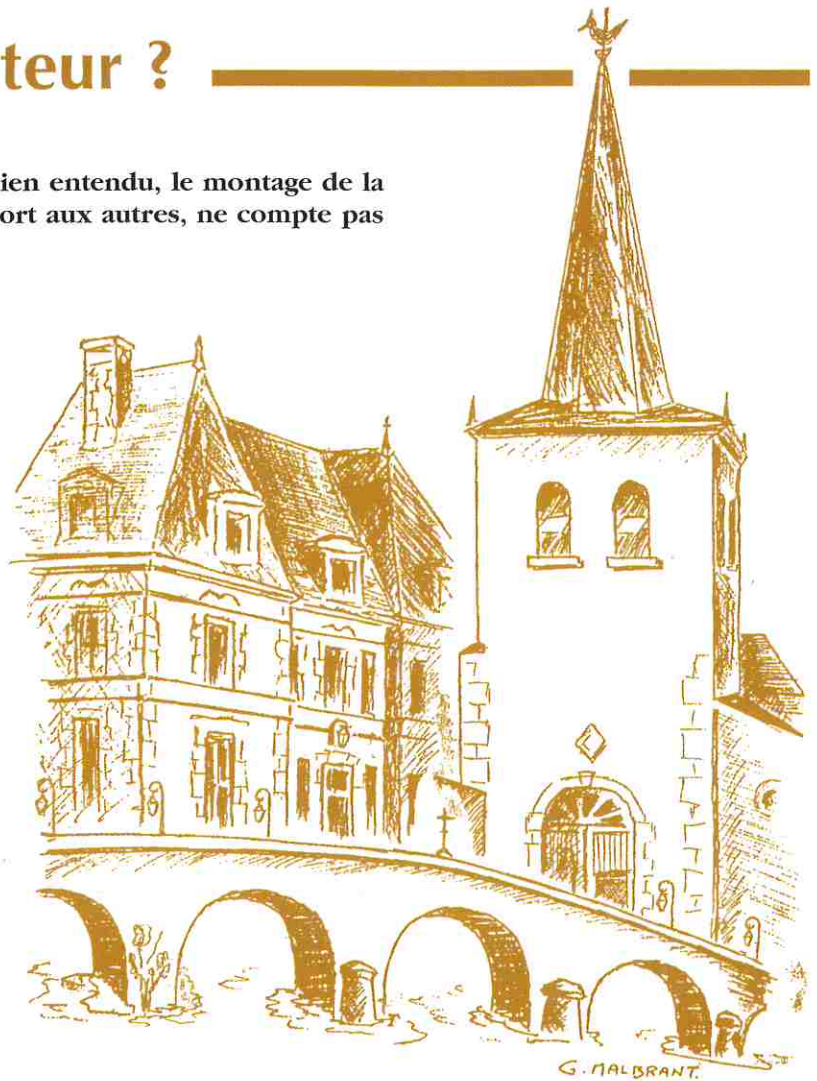
(3) La concertation avec les établissements scolaires a permis de créer une correspondance : «Sortie de lycées + train».

	TER 97043 Lu au Sa	TER 97041 Lu au V (1)	TGV 8501 Lu au V	TGV 8401 Sa	CAR 4137 Q	TER 97045 Q (2)	TGV 8341 Q	CAR 4153 Sa	TER 97057 Lu au Je	TER 97053 Lu au V (3)	TRAIN 4023 Ve	TER 97059 Ve	TER 97049 SfVe	TGV 8453 Q	CAR 4155 Lu au Sa	TER 99651 SfVe&D
Tours	06h04					12h15	16h23		16h53			17h07	17h26			19h57
St-Pierre-des-Corps			07h23	07h58							17h30			18h09		20h05
Monts	06h15					12h24			17h02			17h17	17h38			
Ste- Maure Noyant	06h27					12h37			17h14			17h53	17h53			20h24
Port de Piles	06h37					12h47			17h22			17h42	18h12			20h32
Les Ormes(SNCF)	06h42											17h45	18h17			
Dangé Eglise																
Dangé (SNCF)	06h46					12h52						17h50	18h21			
Ingrandes RN 10																
Ingrandes (SNCF)	06h53											17h55	18h28			
Châtellerault	06h59	07h34	07h57	08h30	12h40	13h01		17h10	17h35	17h41	18h06	18h18	18h35	18h41	18h47	20h45
Nerpuy	07h04	07h38			12h48					17h45					18h55	
Naintrè RN 10					12h55			17h20							19h02	
Naintrè (SNCF)	07h09	07h42														
La Tricherie (SNCF)	07h14	07h46			13h02			17h27		17h53					19h09	
Dissay Abri Bus					13h07			17h33							19h14	
Dissay (SNCF)	07h18	07h50								17h57						
Jaunay-Clan RN 10					13h15			17h41							19h22	
Jaunay-Cl. (SNCF)	07h22	07h54								18h01						
Chasseneuil (SNCF)	07h27	07h59			13h24			17h50		18h05					19h31	
Grand-P. Restaur.					13h31			17h57							19h38	
Grand-Pont	07h30	08h02								18h08						
Poitiers	07h35	08h08	08h11	08h44	13h40	13h18	17h07	18h06	17h52	18h14	18h22	18h33	18h52	18h56	19h48	21h00



# Etes-vous observateur ?

7 erreurs se sont glissées dans ce dessin. Bien entendu, le montage de la situation des monuments, les uns par rapport aux autres, ne compte pas pour une erreur.



- REPONSES**
1. La plaque du dessus de l'entrée de l'église de St-Romain est rectangulaire et non en losange.
  2. La flèche de l'église est surmontée d'une croix et non d'un coq.
  3. Il n'y a pas de chien assis sur la pente sud du toit de la mairie.
  4. Il n'y a pas de lanterne centrée au-dessus de l'entrée de la mairie.
  5. Il manque un point d'ancrage sous le pont de St-Romain.
  6. Il n'y a que 4 lanternes sur le pont de St-Romain.
  7. Le clocher de l'église n'a pas d'épis de fatigue à chaque angle.

*«La route est vivante.  
La meilleure preuve,  
c'est qu'elle peut mourir.»*

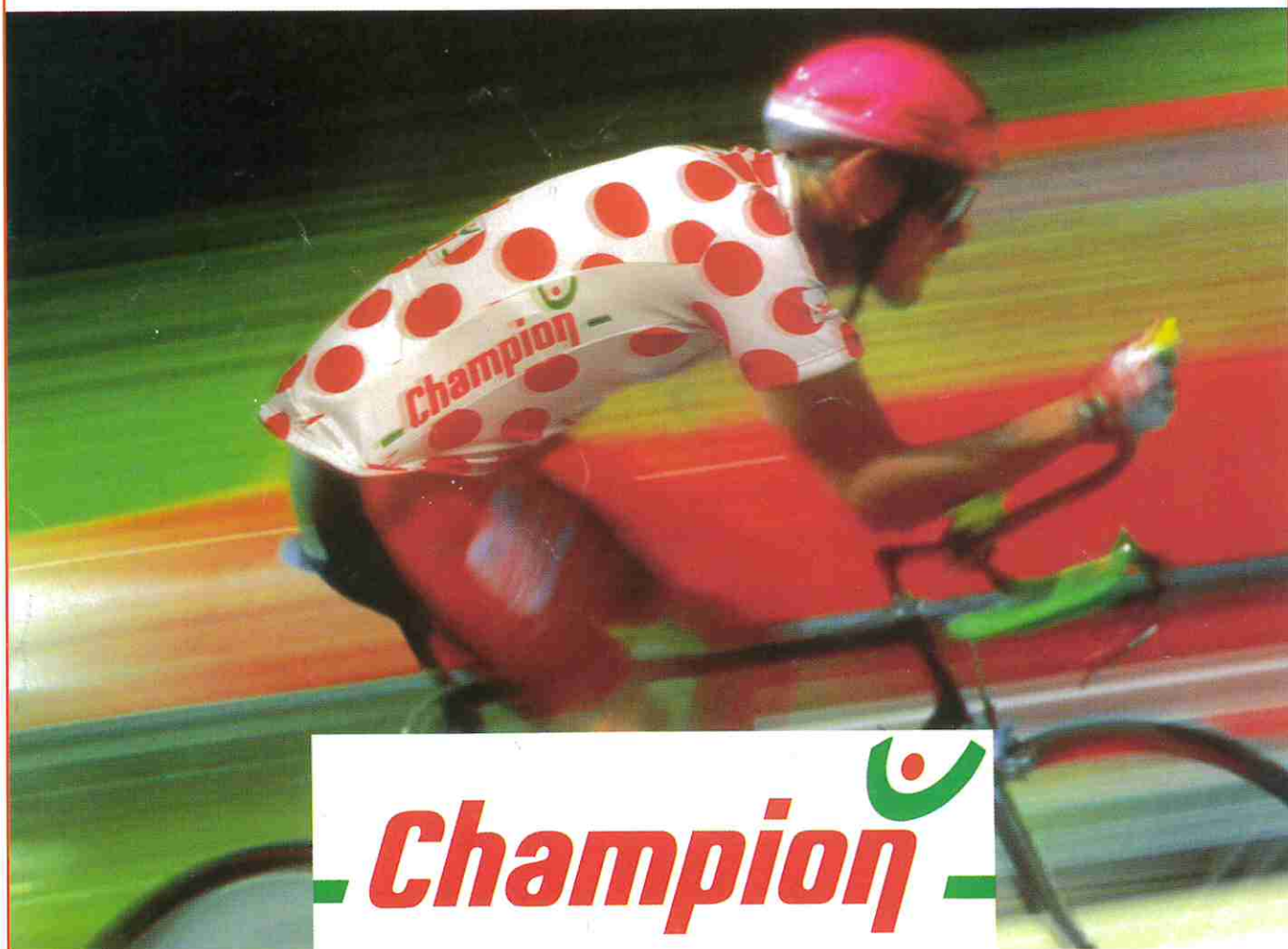
*La route avance*

**COLAS : CHATELLERAULT - Z.I. SUD DE NONNES ☎ 49 21 24 54**



# PRIX DISCOUNTS TOUTE L'ANNÉE.

Difficile de battre un champion.



Route Nationale 10 - DANGÉ-SAINT-ROMAIN  
Tél. 49 86 46 88 - Fax. 49 86 46 87